

1994



Société Générale de Belgique



En 1994, la Société Générale de Belgique a poursuivi la stratégie entamée au cours des années précédentes, à savoir la réduction de sa sensibilité aux cycles industriels auxquels elle était fortement exposée notamment via Union Minière.



Toutes les participations ont contribué à l'amélioration du résultat courant, en progression continue depuis quatre ans, et ce en dépit d'une conjoncture encore relativement morose. L'activité est restée soutenue au sein des sociétés de services (Fortis AG, Générale de Banque et Tractebel), tandis que les entreprises industrielles (Recticel et Union Minière) enregistraient une hausse sensible de leurs résultats. Au total, le résultat courant consolidé revenant au Groupe aura progressé de plus de 40%.



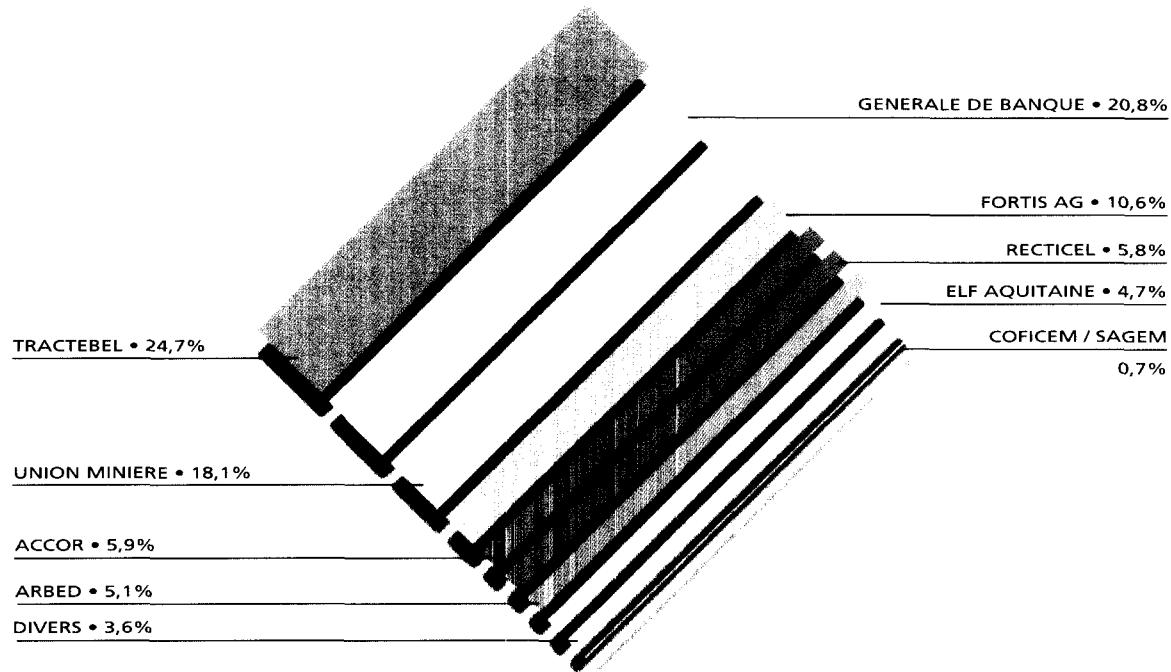
Mais l'un des événements marquants de l'année 1994 reste sans aucun doute la décision d'investir dans Coficem, l'actionnaire majoritaire du groupe industriel français Sagem. Cette société spécialisée dans les télécommunications et la haute technologie devrait, à terme, venir renforcer la bonne santé du Groupe, résultat combiné de son portefeuille équilibré, de sa bonne structure financière et de sa rigueur de gestion.



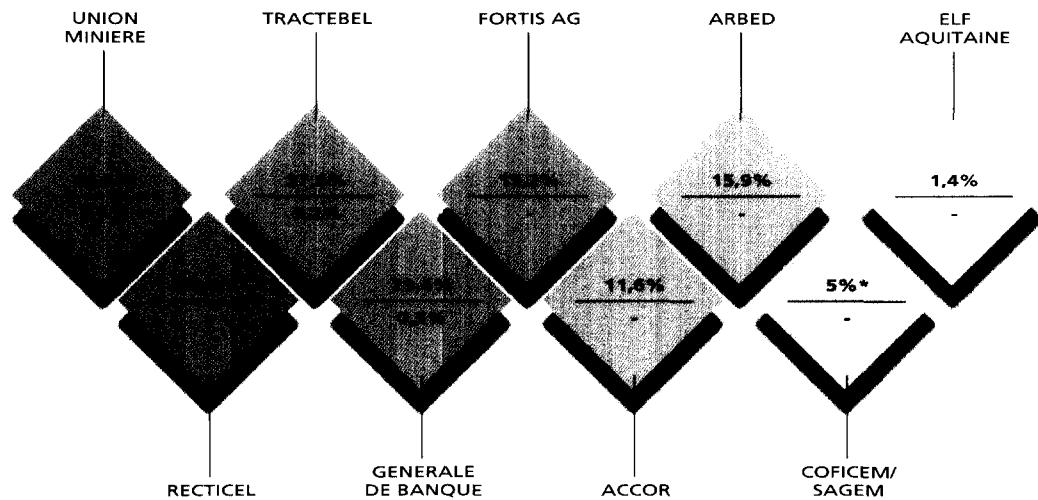
Sommaire

Introduction	<i>page 1</i>
Organigramme des participations	<i>page 3</i>
Chiffres significatifs consolidés	<i>page 4</i>
Lettre aux actionnaires	<i>page 6</i>
Organes sociaux	<i>page 10</i>
Rapport de gestion du Groupe	<i>page 12</i>
Faits marquants de l'année 1994	<i>page 13</i>
Le mécénat et les ressources humaines	<i>page 20</i>
Les participations clés du Groupe	<i>page 23</i>
Comptes consolidés	<i>page 41</i>
Rapport de gestion et comptes sociaux	<i>page 63</i>
Adresses utiles	<i>page 86</i>

Répartition de la valeur estimative des participations (31/12/1994)



Organigramme des participations (31/12/1994)



Remarques:

- Les chiffres indiquent les pourcentages des participations directes (au-dessus) et indirectes (en dessous).
- Finoutremer et Compagnie de Suez notamment sont reprises dans le portefeuille d'investissements de la Générale.

*17,5% au 31/1/1995

● Sociétés intégrées globalement

● Sociétés mises en équivalence

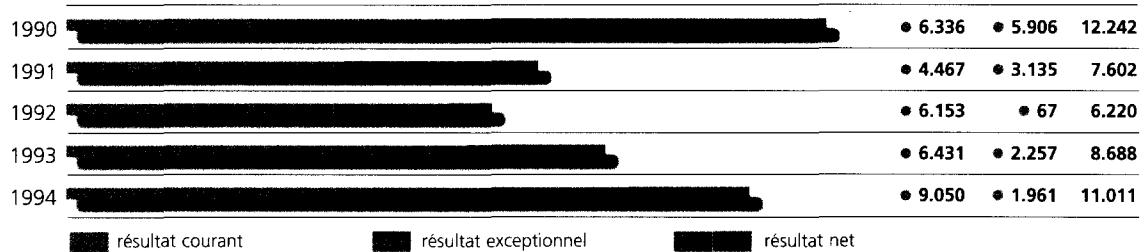
● Sociétés non consolidées

Société entrée dans le portefeuille de la Générale en décembre 1994

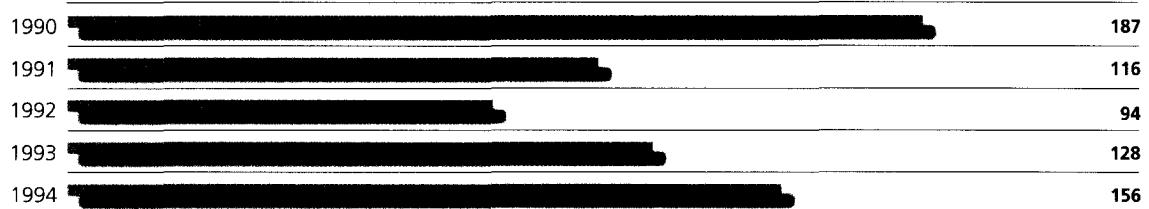
Portefeuille d'investissements

Chiffres significatifs consolidés

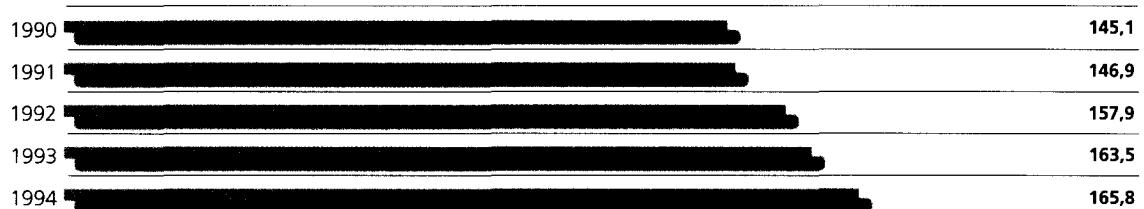
Structure des résultats consolidés (part du Groupe) • 1990 - 1994 (en millions de BEF)



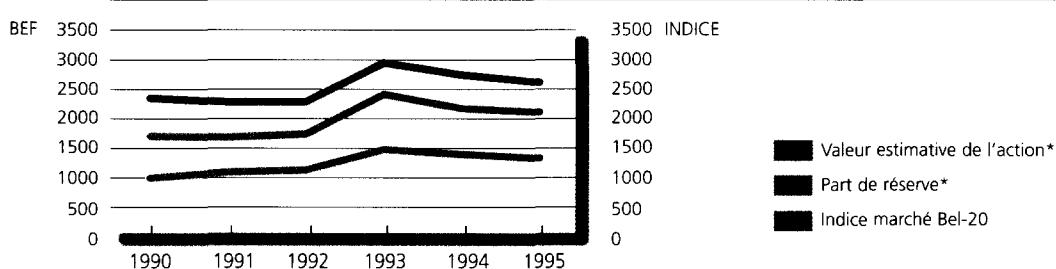
Résultat net par action (part du Groupe)* • 1990 - 1994 (en BEF)



Fonds propres (part du Groupe) • 1990 - 1994 (en milliards de BEF)



Part de réserve et indice du marché de Bruxelles • 1990 - 1994



* ajustées pour tenir compte de l'attribution gratuite d'une action pour dix le 18/5/1994

CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

	1994	1993	1992	1991	1990
Résultats * (en millions de BEF)					
Résultat courant	1 263	3 049	4 330	1 706	6 351
Résultat exceptionnel	2 240	1 835	-420	1 724	4 619
Résultat des entreprises mises en équivalence	9 488	7 270	6 892	8 508	8 726
Résultat net total	12 323	10 504	8 449	9 968	17 182
Résultat net part du Groupe	11 011	8 688	6 220	7 602	12 242
Bilan (en millions de BEF)					
Immobilisations corporelles	30 041	36 170	72 906	71 826	121 870
Immobilisations financières	138 582	132 621	131 259	132 066	131 731
Capitaux propres totaux (1)	196 360	192 345	199 090	185 432	196 621
Capitaux propres du Groupe (1)	165 769	163 519	157 862	146 861	145 130
Dettes à plus d'un an	15 054	17 757	47 349	49 325	86 345
Fonds de roulement	37 975	40 485	42 978	29 576	20 398
Nombre d'actions et capitalisation boursière					
Nombre émis au 31.12	70 601 069	64 182 790	64 182 790	64 182 790	64 060 540
Nombre à jouissance entière au 31.12	70 601 069	61 680 838	60 398 760	59 137 417	59 015 167
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2)	152 498	169 443	121 947	106 828	107 885
Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)					
Résultat net part du Groupe	156	128	94	116	187
Dividende brut	114	104	102	102	102
Capitaux propres du Groupe	2 348	2 316	2 236	2 240	2 219
Valeur estimative au 31.12	2 740	2 950	2 288	2 286	2 348
Cours en Bourse :					
plus haut	2 636	2 477	2 077	2 291	3 200
plus bas	2 025	1 714	1 505	1 568	1 691
au 31.12	2 160	2 400	1 727	1 673	1 691
Ratios					
Rentabilité : $\frac{\text{(résultat net part du Groupe)}}{\text{(capitaux propres du Groupe)}}$	6,7%	5,5%	4,2%	5,2%	8,7%
Endettement : $\frac{\text{(dettes à plus d'un an)}}{\text{(capitaux propres totaux)}}$	7,7%	9,2%	23,8%	26,6%	43,9%
Rendement brut : $\frac{\text{(dividende brut)}}{\text{(cours 31.12)}}$	5,3%	4,3%	5,9%	6,1%	6,0%
Return boursier : $\frac{\text{(variation de cours + dividende brut)}}{\text{(cours 31.12)}}$	-6,3%	46,3%	8,6%	3,8%	-43,6%

(1) Au 31.12 de l'exercice.

(2) Nombre total d'actions x cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles, déduction faite du capital non appelé en 1989 et 1991 (BEF 11.268 millions).

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

*Montants extraits du compte de résultats qui comprennent, sauf indication contraire, la part des tiers; les chiffres inclus dans le communiqué de presse du 4 avril 1995, de même que ceux repris sur le premier graphique de la page 4, relatifs aux résultats courant et exceptionnel ne comprennent que la part du Groupe.

Lettre aux actionnaires



Madame,
Monsieur,

Les nouvelles que nous vous apportons sont bonnes: notre résultat courant a crû de 41%, notre résultat net de 27%, et faisant suite à la distribution l'an dernier d'une action gratuite pour dix, le montant distribué aux actionnaires a augmenté de 14%.

La confiance que vous avez continué à nous témoigner exigeait de notre part des efforts supplémentaires pour rencontrer vos attentes.

Vous comprendrez dès lors le plaisir que nous prenons aujourd'hui à vous détailler les caractéristiques de nos

résultats et à en dégager les implications pour l'avenir.

D'abord, ne nous trompons pas dans l'analyse; si la conjoncture en 1994 ne fut pas aussi maussade qu'en 1993, elle demeura difficile et fut

- ♦ marquée par des volatilités monétaires conduisant de manière chaotique à des modifications de positions compétitives entre les différents opérateurs, et cela dans le contexte d'un marché toujours plus global;
- ♦ caractérisée au premier semestre par la médiocrité des cours des matières premières, accentuée tout au long de l'année par la dépréciation du dollar;
- ♦ influencée en Belgique par le faible niveau de la consommation, d'une part, et l'accroissement d'une épargne guère tentée par le capital à risque, d'autre part.

L'amélioration de 41% de nos résultats courants n'est donc pas une simple traduction, en termes de profits, d'un retour à la croissance.

Sans stratégie définie, sans objectifs clairs à moyen terme, sans progression sur le chemin de l'indispensable internationalisation, nous ne construirons pas notre développement futur, nous n'entretiendrons pas l'illusion selon laquelle une approche pragmatique combinée à une capacité d'adaptation aux circonstances suffisent pour créer de la valeur.

Les deux tableaux que nous mettons devant vos yeux font apparaître que nos résultats courants ont doublé entre la fin de 1991 et la fin de 1994 et que toutes nos participations ont contribué en 1994 à notre résultat consolidé. (voir tableau 1)

Au cours des quatre dernières années, la croissance de nos résultats courants a été continue. La part de nos résultats courants dans nos résultats nets est en hausse.

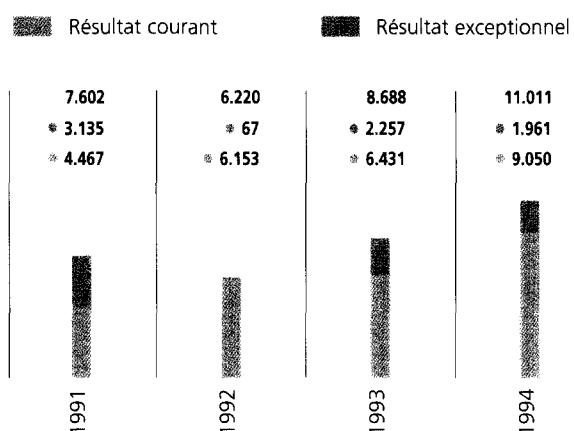
Pour pouvoir mesurer le chemin parcouru au cours des 36 derniers mois, nous vous présentons un tableau comparant les composantes du résultat courant consolidé au 31 décembre 1991 et au 31 décembre 1994. En 1991, les pertes enregistrées par certaines sociétés du Groupe avaient affecté négativement le résultat global. En 1994, ce n'est plus le cas. (voir tableau 2)

La stabilité et les moyens financiers apportés par la Générale de Belgique créent le cadre dans lequel la stratégie peut se développer dans les meilleures conditions. Mais sans les actions menées dans chacune de nos grandes participations, ces résultats n'auraient pu être atteints et le crédit en revient à leurs responsables.

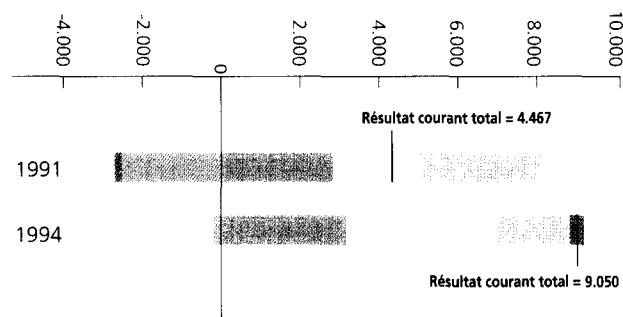
Dans ce contexte, il est intéressant de mettre en évidence les investissements effectués par la Générale dans les sociétés de son Groupe depuis 1988.

La structure de notre portefeuille d'activités s'est améliorée en profondeur: la Générale s'est notamment renforcée

1. Evolution du résultat net consolidé quote-part SGB (en millions de BEF)

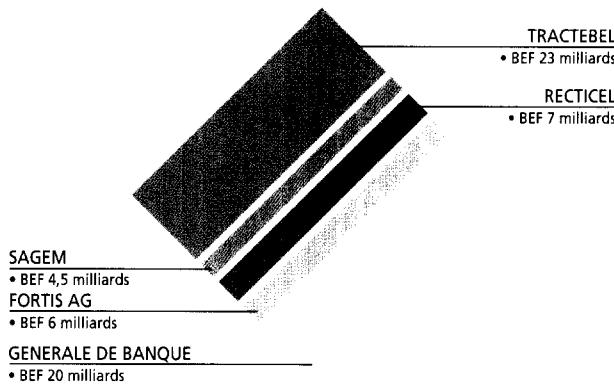


2. Résultat courant consolidé quote-part SGB par société (en millions de BEF)

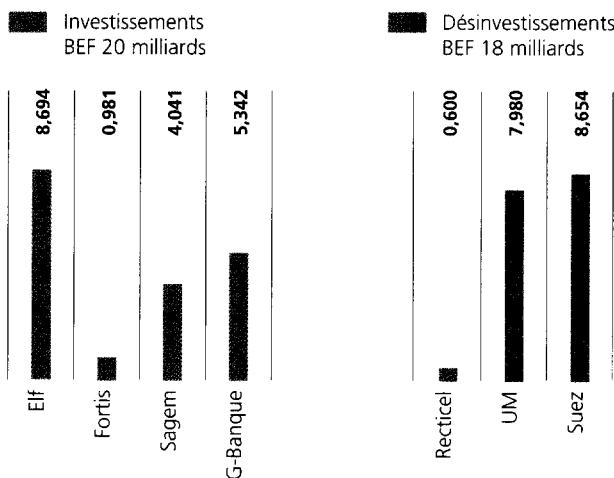


Union Minière
 Recticel
 Tractebel
 SGB et fil. fin.
 Générale de Banque
 Autres (Arbed, CBR, CMB)
 Fortis AG

3. Investissements de 1988 à ce jour.



4. Investissements / désinvestissements en 1994* (en milliards de BEF)



* y compris Coficem/Sagem au 15/1/1995

davantage dans les entreprises dans lesquelles elle avait identifié un vrai potentiel de croissance. Au total, c'est plus de 60 milliards de francs qui auront été investis au cours d'une période dont l'opinion n'avait peut-être retenu que nos cessions d'actifs. (tableau 3)

En ce qui concerne les investissements et désinvestissements effectués par la Générale en 1994 jusqu'à ce jour, la situation est décrite au tableau 4.

Le dynamisme de votre société est de la sorte bien mis en lumière.

Nous sommes très heureux d'être devenus au niveau de Coficem - l'actionnaire de contrôle de la Sagem - les partenaires des travailleurs et cadres de cette belle société, active dans l'électronique de pointe. Nous avons de la sorte pu démontrer concrètement notre volonté de réinvestissement d'une partie de nos liquidités, tout comme réaliser notre ambition d'entrer dans un nouveau secteur de haute technologie bénéficiant, dans le moyen terme, d'un bon taux de croissance.



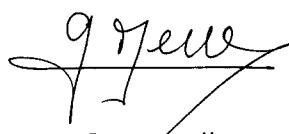
Bien entendu, nous continuons également à suivre, de manière attentive, le débat qui se poursuit sur ce que l'on appelle le "corporate governance". Votre Conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité d'audit et d'en confier la présidence au Baron Jean Godeaux, qui au cours de sa carrière a occupé la fonction de Président de la Commission Bancaire.

Nous avons également la volonté de participer activement à la réflexion et aux actions que justifie la grave préoccupation née du danger de voir trop de nos concitoyens menacés d'exclusion. En 1994, nous avons, comme d'autres grandes sociétés internationales, signé la charte contre l'exclusion établie sous les auspices de M. Jacques Delors, dans sa capacité de Président de la Commission de l'Union Européenne.

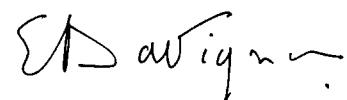
♦ ♦ ♦

Au cours de 1994, M. Jean-Pierre Rodier, Administrateur-délégué d'Union Minière et membre du Comité Exécutif de la Générale, a quitté le Groupe pour prendre la Présidence de Pechiney. Sa contribution à l'évolution positive d'Union Minière a été décisive et nous lui en sommes sincèrement reconnaissants. Nous avons eu le privilège de pouvoir le remplacer, tant à l'Union Minière qu'au Comité Exécutif, par Karel Vinck, un des meilleurs managers industriels de Belgique, ayant acquis une grande expérience internationale et un spécialiste mondialement reconnu du concept de la "Qualité Totale".

♦ ♦ ♦



G. Mostrallet
Administrateur délégué



E. Davignon

E. Davignon
Président

Organes sociaux

Conseil d'Administration

Président

Etienne Davignon

Vice-Présidents

*Maurice Lippens
Gérard Worms*

Administrateur délégué

Gérard Mestrallet

Administrateurs

*Jean Arvis
Philippe Bodson
Alain Chaigneau
Valère Croes
Jean-Claude Debovre
François de Laage de Meux
Bernard Egloff
Jean Gandois
Jean Godeaux
Antoine Jeancourt-Galignani
(jusqu'au 18 mai 1994)
Joseph Kinsch
Philippe Liotier
(à partir du 18 mai 1994)
Philippe Malet
Xavier Moreno
Patrick Ponsolle
Piet Van Waeyenberge
Karel Vinck

Secrétaire
Jean-Pierre Standaert*

Comité exécutif

Président

*Maurice Lippens
(à partir du 18 mai 1994)*

*Gérard Worms
(jusqu'au 18 mai 1994)*

Membres

*Philippe Bodson
Alain Chaigneau
Etienne Davignon
Jean Godeaux
Philippe Liotier
Gérard Mestrallet
Xavier Moreno
Jean-Pierre Rodier
(jusqu'au 31 décembre 1994)
Karel Vinck
(depuis le 26 septembre 1994)*

Comité de Groupe

Président

Etienne Davignon

Vice-Présidents
*Gérard Mestrallet
Karel Vinck
(depuis le 26 septembre 1994)*

Membres

*Philippe Bodson
Manfred Loeb
(jusqu'au 30 juin 1994)
Bruno Morelli
Jean-Pierre Rodier
(jusqu'au 31 décembre 1994)
Luc Vansteenkiste*

et les Membres du Comité de Direction

Secrétaire

Vincent Bribosia

Conseillers

*Edgard Bossuyt
Paul De Keersmaeker
Philippe de Woot de Trixhe
Jean Van Marcke*

Représentants à l'étranger

*Lino Giudice
République Populaire de Chine
Isabelle Hupperts
Japon/Corée
Pierre Linard de Guertechin
Zaïre*

Coordination en Belgique

Georges Nève

Collège des Commissaires-reviseurs

- PRICE WATERHOUSE
Reviseurs d'entreprises S.C.C.
représentée par Paul Pauwels
- TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co. S.C.C.
Deloitte, Touche, Tohmatsu International
représentée par Claude Pourbaix

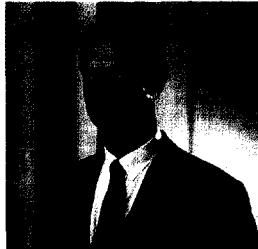
Comité de Direction S.A.



E. Davignon



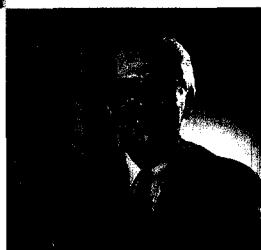
G. Mestrallet



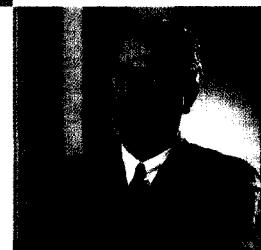
K. Wendel



P. Buffet



J.P. Standaert



F. Depré



J.J. Massart

Président

Gérard Mestrallet, Administrateur délégué

Membres

Patrick Buffet, Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie

Etienne Davignon, Président du Conseil d'Administration

Francis Depré, Directeur financier

Jean-Jacques Massart, Directeur de la Communication et des Ressources humaines

Jean-Pierre Standaert, Secrétaire général, Directeur des Affaires juridiques

Klaus Wendel, Directeur des Systèmes de Gestion

Secrétaire: Vincent Bribosia

*Rapport de gestion du Groupe**

Au cours de l'année 1994, le Groupe a parachevé le processus de réduction de sa sensibilité à la conjoncture, qui s'est concrétisé par la cession de 3.262.454 actions Union Minière. Le pourcentage de participation y est ainsi ramené à 50,16% venant de 63,35%. L'Union Minière elle-même a cédé le solde de 70% de sa participation en Union Mines (Etats-Unis) au groupe australien Savage et sa participation dans la Compagnie Royale Asturienne des Mines à la Focep, filiale du groupe suisse Harwanne. ♦ Au mois de janvier 1994, deux tiers, c'est-à-dire 4.154.600 actions, de la participation de 4,4% détenue par le Groupe dans sa société mère, la Compagnie de Suez, ont été vendus en Bourse, avec un profit en consolidation supérieur à BEF 900 millions.

♦ Ensuite, dans le cadre de la privatisation d'Elf Aquitaine, la Générale a acquis 3.600.000 actions ordinaires, soit 1,4% des titres de cette société. ♦ Lors de la publication de son résultat semestriel en octobre 1994, la Générale a rendu public l'accord conclu avec le groupe Sagem selon lequel elle prendra une participation de 20% dans Coficem, holding de contrôle de Sagem. Une première étape dans cette voie a été réalisée par l'achat à la mi-décembre 1994 de 5% de cette société. En janvier 1995, un deuxième lot de 12,45% a été acquis. Les 20% seront atteints d'ici le 31 décembre 1995.

♦ Au cours de l'exercice, le Groupe a aussi renforcé sa participation dans la Générale de Banque pour y détenir

30%. A l'occasion de la fusion de Groupe AG et AG 1990, le pourcentage du Groupe dans la nouvelle société rebaptisée Fortis AG a été porté à 19,19 alors qu'il était de 18,87 dans Groupe AG en 1993. ♦ Le résultat net part du Groupe a augmenté de 27% d'un exercice à l'autre pour atteindre BEF 11 milliards grâce à l'amélioration du résultat généré par toutes les participations. Quant au résultat courant attribuable au Groupe, il augmente de 41%. ♦ Les titres Suez, toujours en portefeuille à la clôture de l'exercice et représentant 1,53% des titres émis, ont été valorisés au cours de Bourse.

* Le rapport de gestion concernant la Société Générale de Belgique S.A. se trouve reproduit en page 64 de ce rapport.

Événements importants concernant la Société Générale de Belgique et ses filiales financières

En **janvier 1994**, réduction de 4,3 à 1,5% de la participation détenue dans la Compagnie de Suez et prise d'une participation de 1,4% dans Elf Aquitaine.

En **février 1994**, nomination de M. Patrick Buffet à la fonction de Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie.

En **octobre 1994**, annonce de la décision d'acquérir, avant la fin de 1995, 20% de Coficem, actionnaire majoritaire de la société française Sagem, spécialisée dans le secteur de l'électronique et des télécommunications (voir page 19).

En **décembre 1994**, réduction de sa participation dans Union Minière à 50,2%, contre 63,4% précédemment. Cette opération s'est effectuée par le biais de l'exercice de warrants attachés au titre Union Minière, et par la mise sur le marché de 1,1% du capital.

Au cours **de l'année 1994**, augmentation de 3,6% de la participation détenue dans la Générale de Banque. La participation de la Générale s'y élevait ainsi à 29,4% à fin décembre 1994.

En **janvier 1995**, signature d'un manifeste européen des entreprises contre l'exclusion.

Faits marquants de l'année 1994

Événements importants concernant les sociétés du Groupe de la Générale et ses participations

Accor

En **mars 1994**, signature d'un accord entre Accor et le groupe américain Carlson Travel visant à unir leurs réseaux d'agences de voyages, créant ainsi une force nouvelle dans le voyage d'affaires avec 4.000 agences dans 125 pays.

En **mars 1994**, rejet par la Cour de cassation du pourvoi introduit contre larrêt de la cour d'appel de Bruxelles dans l'affaire CIWL.

En **décembre 1994**, prise d'une participation de 20% dans le groupe immobilier français Immhold en contrepartie de l'apport de six hôtels Sofitel.

En **décembre 1994**, signature d'un accord avec Charterhouse pour la cession de 80% de la restauration de concessions en France, avec le maintien du management à Accor.



Stahlwerke

Bremen,

Allemagne

Arbed

En **mars 1994**, visite de la nouvelle aciéries électrique d'Esch-Schifflange par S.M. le Roi des Belges, Albert II.

En **mars 1994**, décision de finaliser le passage à la filière électrique pour la production de produits longs par la construction d'une quatrième aciéries électrique et d'une coulée continue à "beam-blanks" (ébauches de poutrelles).

En **mars 1994**, cession du groupe Ciments Luxembourgeois.



En **septembre 1994**, augmentation de capital d'Arbed S.A. par l'émission de 1.150.000 actions ordinaires, sous forme d'une offre internationale globale privée, à laquelle la Générale n'a pas participé.

En **novembre 1994**, mise en service de l'aciérie électrique de l'usine de Differdange comprenant une coulée continue de "beam-blanks".

En **décembre 1994**, prise de participation de 51,01% dans Klöckner Stahl, dont la raison sociale a été changée en Stahlwerke Bremen, et création de Sidstahl, société de vente commune dans le secteur des produits plats.

Fortis AG

En **juin 1994**, fusion entre Groupe AG et AG 1990.

En **juin 1994**, changement du nom de Groupe AG en Fortis AG. De même, N.V. AMEV a modifié son nom en Fortis AMEV.

En **janvier 1995**, annonce d'une modification de la structure de direction de Fortis avec quatre «Chief Executive Officers» (CEO'S) se répartissant les zones géographiques.

**Matelas Aéra,
literie Bultex**

Générale de Banque

En **janvier 1994**, acquisition du solde de la participation (25%) des AG dans la compagnie d'assurance belge Alpha Life, ce qui porte la participation de la Générale de Banque à 100%.

En **mai 1994**, augmentation de capital sur base d'un dividende optionnel, dont les actions sont soumises au précompte mobilier de 13,39% au lieu de 25,75%.

En **juin 1994**, ouverture d'une nouvelle salle de marchés équipée de la technologie la plus avancée, permettant un suivi permanent et automatique des marchés internationaux.

En **novembre 1994**, ouverture d'un bureau à Canton (Chine) par sa filiale à Hong Kong, la Generale Belgian Bank.

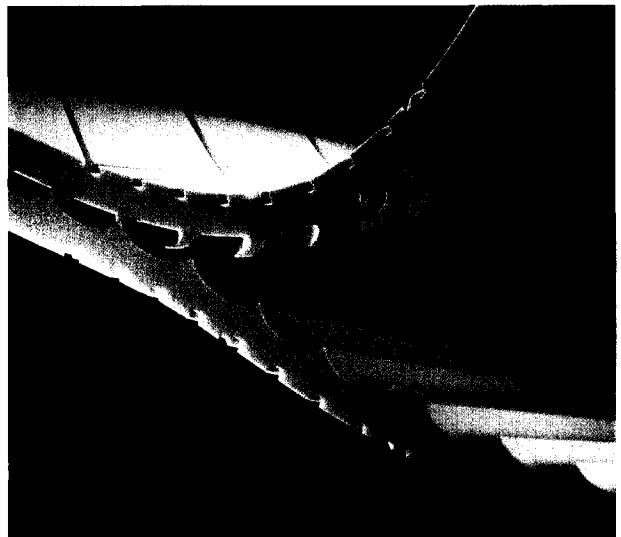
En **décembre 1994**, ouverture d'un bureau à Ho Chi Min Ville (Vietnam).

En **janvier 1995**, sélection de la G-Banque au titre de partenaire de La Poste pour la distribution de produits financiers par l'intermédiaire du réseau des 1.600 bureaux de poste.

Recticel

En **mai 1994**, démarrage de la nouvelle unité de production de vitres encapsulées pour automobiles en République Tchèque dans le cadre du joint-venture avec Splintex (Glaverbel).

En **juillet 1994**, acquisition de la société allemande Rokado, premier producteur national de sommiers à lattes.



Construction de
11 modules de process -
12 piperacks pour Troll
(usine onshore Kollsnes,
Norvège)

En **juillet 1994**, règlement final d'un ensemble de procédures engagées aux USA, depuis 1990, pour des contestations en matière d'environnement.

En **octobre 1994**, démarrage de Satufoam, nouvelle usine de traitement des mousse polyuréthannes en Roumanie et de nouvelles unités en République tchèque et en République Slovaque. Démarrage de la nouvelle unité de production VPF (Variable Pressure Foaming) en ex-Allemagne de l'Est.



En **janvier 1995**, signature d'un accord de coopération avec la société allemande CWW-GERKO Akustik GmbH pour le contrôle de la société espagnole Celulalo, spécialisée dans le secteur automobile.

Tractebel

En **janvier 1994**, signature par Fabricom d'un contrat de BEF 1,4 milliard pour la fabrication d'unités préassemblées pour le terminal gazier norvégien de Troll. Ce contrat a été suivi, en août 1994, par une nouvelle commande de BEF 800 millions pour des travaux d'installation mécanique sur le même terminal gazier.

En **février 1994**, signature entre Electrabel et le principal producteur d'électricité des Pays-Bas (S.E.P.) d'un accord leur permettant de faire appel à leurs capacités de réserve respectives.

En **juin 1994**, ratification des conventions de type B.O.O.T. (Build, Own, Operate and Transfer) entre le Sultanat d'Oman et United Power Company (U.P.C.) dans laquelle Tractebel détient 32%. Cet accord attribue à U.P.C. la construction et l'exploitation d'une centrale de 100 MW et d'un réseau de lignes haute tension de 100 km. Powerfin assurera la direction d'U.P.C. et la direction technique de la centrale.

*Usine de Balen, une des
plus importantes unités
de raffinage de zinc et de
cadmium par voie
electrolytique*

En **septembre 1994**, reprise par Tractebel des 50% de parts détenues par la S.N.I. dans Distrigaz.

L'accord signé le 24 mai 1994 avec l'Etat belge prévoit que, sur ces 50%, 16,63% soient offerts aux intercommunales de distribution, 16,75% soient attribués à une nouvelle société dont Tractebel détient la majorité, et 16,62% soient mis en Bourse avant le 31 mars 1995. Vu les conditions du moment, le Gouvernement a décidé de ne pas procéder à la mise en Bourse à cette date, et de prolonger la période de concertation avec Tractebel sur la destination finale de ces parts.

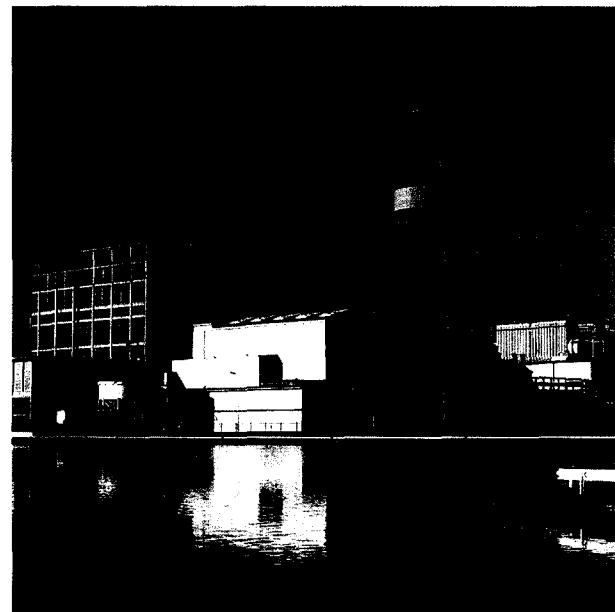
En **décembre 1994**, souscription par Distrigaz à une capacité de 1 milliard de m³ par an dans le gazoduc sous-marin Interconnector reliant le Royaume-Uni à Zeebrugge. Cette liaison, d'une capacité de 20 milliards de m³ par an et qui doit être mise en service en 1998, renforcera le rôle de plaque tournante de Distrigaz au sein du réseau gazier européen.

En **janvier 1995**, signature d'un accord de rapprochement industriel entre Electrabel et la Société publique de Production d'Électricité (S.P.E.) en Belgique en vue d'une efficacité accrue et d'une rationalisation de la production et du transport de l'électricité.

Union Minière

En **janvier 1994**, conclusion entre Sogem et la société péruvienne Southern Peru Copper Corporation d'un contrat de livraison de cuivre blister pour la raffinerie de cuivre d'Olen.

En **février 1994**, cession de sa participation de 55,92% dans la Compagnie Royale Asturienne des Mines à la société française Focep (groupe suisse Harwanne).



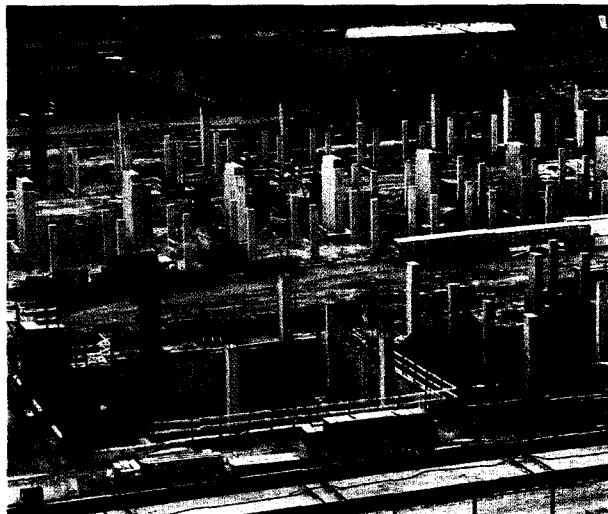
***Matérialisation de la
décision d'investir
BEF 2,8 milliards dans une
nouvelle raffinerie de cuivre
d'une capacité de 200.000 tonnes***

En **février 1994**, cession du solde (70%) de la filiale américaine Union Mines Inc. au groupe australien Savage.

En **juillet 1994**, décision d'investir BEF 2,8 milliards dans la construction d'une nouvelle raffinerie de cuivre à Olen, en remplacement de l'ancienne.

En **octobre 1994**, nomination de M. Karel Vinck au poste d'Administrateur délégué, en remplacement de M. Jean-Pierre Rodier.

En **février 1995**, conclusion d'un contrat avec l'Agence spatiale européenne pour la production de substrats en germanium pour cellules solaires destinées à des applications aérospatiales.



Sagem

Le groupe Sagem est un des principaux acteurs européens dans l'électronique de pointe appliquée à trois secteurs d'activités à forte synergie technologique: les communications (49%), l'électronique, les câbles et l'industrie (29%) et la défense (22%).

Numéro 1 européen du fax et des décodeurs T.V., leader mondial dans la reconnaissance automatique d'empreintes digitales, troisième industriel européen dans l'optronique infrarouge, la grande force de Sagem tient dans sa capacité à identifier les technologies nouvelles et les nouveaux marchés et d'assurer sa présence lorsqu'une demande suffisante existe.

Les récentes acquisitions de Sagem témoignent du souci d'être présent dans des entreprises ayant des métiers en forte synergie avec les siens et qui lui permettent d'améliorer ses positions technologiques ou commerciales.

Ainsi, en 1994, Sagem a, d'une part, finalisé le rachat de l'activité diagnostic automobile de Framatome et, d'autre part, acquis la totalité du joint-venture conclu avec la société anglaise Lucas dans l'électronique de contrôle des moteurs à essence. Tissant ainsi méthodiquement sa toile, Sagem multiplie sa présence dans un secteur qui a connu ces dernières années une croissance de près de 30%.



Fidèle à sa stratégie de développement de nouveaux créneaux, le groupe Sagem prépare l'arrivée de la télévision numérique et des autoroutes de l'information. Il a confirmé en France sa position de n°1 dans les transmissions à fibres optiques. Sagem souhaite aussi devenir un acteur majeur du marché des téléphones mobiles GSM.

L'entrée dans de nouveaux marchés permet au groupe de réduire sa dépendance au secteur de la défense qui reste un segment stable malgré les réductions dans les budgets militaires. Actif dans la technologie inertuelle de guidage et de navigation ainsi que l'optronique, Sagem offre notamment ses services lors des remises à niveau technologique des moyens de défense.

Jouissant d'une bonne santé financière et récoltant les fruits des efforts accomplis depuis plusieurs années, le groupe Sagem a réussi, entre 1990 et 1994, à maintenir un taux de croissance de 25%, tout en doublant ses bénéfices. Le chiffre d'affaires s'élève, à FRF 13,69 milliards en 1994 contre FRF 13,03 milliards en 1993, tandis que le bénéfice (part du groupe) atteint FRF 487 millions en 1994 contre FRF 423,4 millions en 1993.

Le mécénat

Fidèle à la tradition de mécénat pratiquée depuis sa création, la Société Générale de Belgique a, en 1994, poursuivi sa mission d'assistance aux plus démunis et de soutien des arts et des sciences. Au cours de cette année, c'est en effet plus de 50 associations humanitaires, artistiques, scientifiques et de protection du patrimoine qui ont bénéficié de l'aide de la Société Générale de Belgique, et ce, sous diverses formes.

L'année 1994 a été plus particulièrement marquée par une exposition d'envergure internationale qui s'est déroulée à Londres, à la Royal Academy of Arts, et qui a reçu le soutien financier exclusif de la Société Générale de Belgique, de Tractebel et d'Union Minière. "Impressionism to Symbolism: the Belgian Avant Garde 1880-1900" a attiré plus de 83.000 visiteurs et a reçu une couverture de presse impressionnante, faisant par là même découvrir à un public - surpris et séduit - une des périodes prestigieuses de la peinture, de la sculpture et de l'architecture belges. Au vu du succès obtenu à Londres, l'exposition sera présentée à Bruges (Belgique) dans le courant de 1995.

Dans le domaine de la protection du patrimoine architectural, plusieurs sociétés privées, dont la Société Générale de Belgique, coordinatrice du projet, et Union Minière, se sont mobilisées pour financer la restauration du Musée Horta à Bruxelles (Saint-Gilles), maison personnelle du très célèbre architecte belge Victor Horta. Au terme du programme de restauration, soit cent ans après sa construction, la Maison Horta - chef d'œuvre du style Art Nouveau le plus pur - qui accueille chaque année plus de



50.000 visiteurs, devrait avoir retrouvé sa splendeur première.

Le domaine caritatif, où les besoins se font chaque année plus pressants, a

retenu l'attention particulière du comité de mécénat de la Générale, tant en Belgique qu'à l'étranger. Par souci de réserve dans ce domaine, nous ne citerons pas les noms des bénéficiaires du fonds de mécénat.

Quant à la musique, la Société Générale de Belgique a renouvelé le soutien qu'elle accorde depuis plusieurs années à l'ensemble I Fiamminghi et à l'Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté Française. Elle a également apporté sa contribution à la Société Philharmonique de Bruxelles ainsi qu'au Nouvel Ensemble Européen.

Encourageant le double message - historique et philosophique - développé à l'occasion de l'exposition "J'avais 20 ans en 45...", la Société Générale de Belgique a également apporté son aide à la mise sur pied de ce projet, porteur d'espoir dans sa dénonciation des excès commis durant la dernière guerre mondiale.

Les ressources humaines

Le phénomène de paupérisation de la population, le taux élevé de chômage, la demande croissante sur le plan social ainsi que le rétrécissement des moyens dont disposent les pouvoirs publics pour y faire face sont autant de préoccupations qui animent la réflexion des dirigeants du Groupe de la Société Générale de Belgique.

Ainsi, plusieurs sociétés du Groupe, en Belgique et à l'étranger, ont pris des initiatives en vue de créer de l'emploi et de former des personnes sans qualification ou sans expérience. Ces sociétés se sont également engagées en signant le "Manifeste européen des entreprises contre l'exclusion".

Au niveau du holding, une initiative originale a vu le jour en 1994, en vue de permettre à de jeunes diplômés d'acquérir une première expérience pratique, condition indispensable à la recherche d'un emploi valable. La Générale a en effet engagé, pour une période d'une année et dans le cadre d'un contrat d'emploi normalement rémunéré, cinq jeunes universitaires d'horizons différents, ne disposant d'aucune expérience professionnelle.

Ces jeunes ont été intégrés dans la vie active de chacune des cinq Directions fonctionnelles du holding en vue d'acquérir une expérience de terrain qui, à terme, devrait leur servir d'atout dans leur carrière future.

(De gauche à droite)

*Marc BELLEMANS - Direction des Affaires juridiques
Licencié en droit, Katholieke Universiteit Brussel
Universitaire Instelling Antwerpen*

*Tom PEETERS - Direction Financière
Licencié en sciences économiques,
Katholieke Universiteit Leuven*

*Julie PONCIN - Direction de la Communication
et des Ressources Humaines
Licenciée en Histoire, Université Libre de Bruxelles*



*Cléo DUPONT - Direction des Participations
Industrielles et de la Stratégie
Licenciée en Sciences Commerciales & Financières,
Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales
(ICHEC)*

*Patrick SCHOONJANS - Direction des Systèmes de Gestion
Ingénieur Commercial et de Gestion,
Université Catholique de Louvain (I.A.G.)*

Les participations clés du Groupe

Sociétés intégrées globalement

- | | |
|-----------------|---------|
| • Reticel | page 24 |
| • Union Minière | page 26 |

Sociétés mises en équivalence

- | | |
|----------------------|---------|
| • Fortis AG | page 28 |
| • Générale de Banque | page 30 |
| • Tractebel | page 32 |

Sociétés non consolidées

- | | |
|---------|---------|
| • Accor | page 36 |
| • Arbed | page 38 |

Légende des chiffres significatifs des sept entreprises clés (pp. 24 à 39):

- Les chiffres sont exprimés en millions de BEF, sauf mention contraire.
- Le résultat net est tiers inclus.
- Les capitaux propres incluent la part des tiers et sont établis après affectation.
- La capitalisation boursière = nombre total d'actions x le cours de Bourse de l'action ordinaire au 31 décembre.

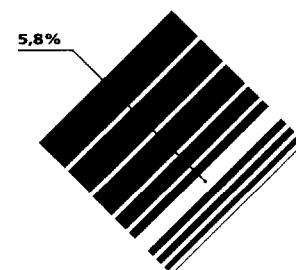
Le graphique reprend la part relative de chaque société dans le portefeuille de la Générale sur base de leur valeur estimative.

RECTICEL

*Centre International de
Développement (I.D.C.) de
Recticel, à Wetteren
(Belgique)*



SOCIETES INTEGREGES GLOBALEMENT



R e c t i c e l

Confrontée il y a quelques années à de nombreuses difficultés - endettement, crise économique, restructurations - Recticel est devenue l'exemple même d'une société en croissance, ayant retrouvé à la fois forte identité et dynamisme. ♦ Confrontée à des marchés, soit stagnants, soit en régression, Recticel a réussi à augmenter son chiffre d'affaires de 5,7%, soit BEF 29,6 milliards en 1994, et son bénéfice net consolidé a pratiquement doublé, passant de BEF 267 millions en 1993 à BEF 507 millions en 1994.

♦ Ce résultat remarquable dans un environnement difficile s'explique par la faculté de la société à s'adapter aux nouveaux défis dans ses principales activités: la production et la transformation de mousses polyuréthannes, la literie et l'équipement automobile. ♦ Dans le secteur du confort, c'est en Europe de l'Est que Recticel a relevé le défi de la croissance, compensant ainsi la baisse des marchés en Europe occidentale.

Présente en Pologne et en Hongrie via le joint-venture Eurofoam, Recticel a accentué sa présence par l'acquisition de deux ateliers de conversion en République Tchèque et en République Slovaque et par une implantation dans le Nord de la Roumanie. ♦ De même, dans la literie (32% du total des ventes du groupe), Recticel a renforcé sa position dans un marché très concurrentiel, d'une part, par l'acquisition de Rokado, premier producteur allemand de sommiers à lattes, et le démarrage d'une nouvelle unité de fabrication literie en France et, d'autre part, par l'attention particulière accordée à la mise en place d'une politique commerciale globale au niveau du groupe.

♦ S'adaptant à l'exigence de proximité géographique et de collaboration intense des constructeurs automobiles avec leurs sous-traitants, Recticel a calqué ses réseaux de production sur ceux de ses principaux clients, ce qui a permis les développements importants dans le secteur de l'automobile. Le démarrage d'une nouvelle unité technique "Spray Opel Omega" en Allemagne, de la nouvelle ligne d'encapsulation de vitrages Splirec-C en République



Tchèque, et le projet de nouvelle ligne d'encapsulation en Grande-Bretagne en sont autant d'illustrations. ♦ Dans le domaine du recyclage, Recticel a intensifié sa recherche et son développement, répondant par là au souci grandissant de protection de l'environnement. Encouragée dans cette voie par l'obtention du prix "Ecoproduct" dans le cadre des "European Environment Award" en avril 1994 pour la fabrication de certaines mousses sans utilisation de CFC, Recticel a élaboré un important programme de développement de produits et de marchés à base de matériaux recyclés. Dans une première étape, Recticel s'est concentrée sur le recyclage "mécanique" de mousses (produits agglomérés, pression à chaud de déchets, ...) mais oriente aussi ses recherches sur la décomposition chimique des mousses et leur réinsertion dans des filières de production. ♦ Les efforts continus des équipes pour améliorer les résultats, le développement d'une véritable culture d'entreprise basée sur une politique de qualité et de service, la créativité des chercheurs ne sont que quelques exemples de l'élan qui a permis à Recticel de devenir une société capable de faire face aux enjeux des années à venir: compétitivité, mondialisation, et respect de l'environnement.

→ *Luc Vansteenkiste
Administrateur délégué*

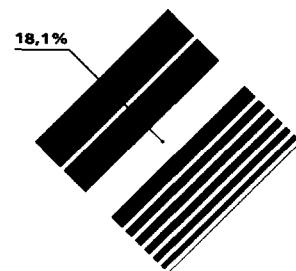
(BEF millions)	1993	1994
Chiffre d'affaires	27 997	29 604
Résultat net	260	535
Résultat par action (BEF)	9,74	18,50
Capitaux propres	9 154	9 137
Capitalisation boursière	13 276	14 541
Participation (directe)	73,57%	70,05%
Dividende par action (BEF)	13	30



SOCIETES INTEGREGES GLOBALEMENT



Nouvelle unité de production de cadmium à Balen (Belgique)



Union Minière

1994 fut pour Union Minière une année encourageante et riche en événements, qui devrait mettre le groupe en position pour profiter pleinement de la reprise dans le secteur des métaux non ferreux, si elle se confirme.

♦ Signe de remontée du cycle, les volumes des métaux traités par Union Minière se sont nettement améliorés, tandis que les résultats croissaient plus modestement: le résultat courant est passé d'un montant négatif de BEF 1810 millions en 1993 à un montant positif de BEF 829 millions en 1994, pour un chiffre d'affaires s'élevant à BEF 123 milliards contre BEF 105 milliards en 1993. En dépit de sa modestie, ce résultat peut être considéré comme très encourageant si l'on prend en considération les facteurs externes particulièrement maussades: baisse moyenne du dollar américain d'environ BEF 1,3 et hausse du cours du zinc ne dépassant pas 4% par rapport à 1993.

♦ Encouragée par ces perspectives, Union Minière a mis cette année à profit pour améliorer sa structure financière tout en rééquilibrant le poids respectif des différents secteurs d'activités au sein du groupe, en particulier la part du zinc dans les résultats du groupe. Grâce aux plus-values réalisées lors de la cession de ses filiales, Asturienne et Union Mines, Union Minière a réduit à 25% son ratio d'endettement sur fonds propres. Par ailleurs, elle a acté un amortissement exceptionnel sur le goodwill calculé sur Sibeka. ♦ Côté investissements, les travaux se poursuivent à Olen, afin que la nouvelle halle de raffinage (électrolyse) du cuivre, d'une capacité de 200.000 tonnes, soit opérationnelle à la fin de 1996. D'autres investissements sont également prévus, notamment à Hoboken où des projets de rénovation sont en cours dans le raffinage des métaux précieux, tandis que le projet "Smelter 2000", qui



concerne les opérations de fusion de matières premières complexes, est à l'étude. ♦ Le recyclage, qui constitue une des préoccupations majeures d'Union Minière, a continué à faire l'objet d'attentions particulières. Il se pratique non seulement au sein de la "Business Unit" Recyclage - tournée essentiellement vers la récupération du zinc - mais aussi dans les autres filières (métaux précieux, cobalt, cuivre, germanium), à l'exception du plomb. ♦ Mais ce qui

marquera sans doute les années à venir est la démarche qui encourage tous les acteurs d'Union Minière à se pencher avec un oeil neuf sur tous les métaux traités, en vue de déboucher sur de véritables innovations, tant technologiques que de "qualité totale". Cheval de bataille d'Union Minière depuis toujours, cette maîtrise technologique devrait permettre à l'entreprise de conserver - voire de reconquérir - une place de premier rang sur les marchés internationaux.

Karel Vinck
Administrateur délégué

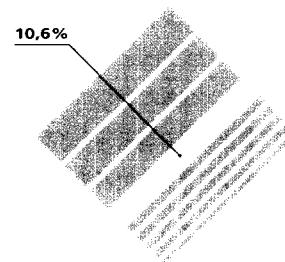
(BEF millions)	1993	1994
Chiffre d'affaires	105 179	122 912
Résultat net	-2 566	89
Résultat par action (BEF)	-100	-6
Capitaux propres	44 187	39 830
Capitalisation boursière	60 624	61 243
Participation (directe)	59,7%	46,51%
Dividende par action (BEF)	-	-

Veritas AG

*Rue de Laeken (Bruxelles),
reconstruite et revalorisée
par AG 1824 - le plus
important propriétaire
privé de Belgique - dans le
cadre d'un concours
d'architectes de différentes
nationalités européennes.*



SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



Fortis AG

Fortis AG, après quelques années riches en événements, a mis à profit 1994 pour marquer un temps d'arrêt à la stratégie de croissance externe du groupe et consolider ses positions aux niveaux national, européen, et international, notamment par la recherche de synergies au sein des différentes entités de Fortis. ♦ Année de réflexion, mais aussi de changement, à commencer par la modification du nom des deux sociétés mères du groupe Fortis (Groupe AG et N.V. AMEV), en Fortis AG et Fortis AMEV, marquant ainsi la volonté des deux partenaires d'associer plus que jamais leurs forces pour mener à bien les objectifs de rentabilité du nouveau géant de l'assurance et des services financiers.

♦ Avec l'entrée de la CGER dans le groupe en Belgique, l'extension du réseau de distribution de VSB Bank aux Pays-Bas, l'accord de coopération avec "la Caixa" en Espagne, et le développement des filiales aux Etats-Unis, en Australie et à Singapour, Fortis est devenu un acteur de première importance dans le secteur des assurances et des services financiers, voulant offrir à sa clientèle un service de haute qualité à des prix raisonnables. ♦ Pour se donner les moyens de ses objectifs, Fortis a, au début de 1995, modifié sa structure interne de direction, tant sur le plan géographique que sur le plan stratégique. Quatre grandes divisions ont été créées (Belgique, Pays-Bas, Etats-Unis et International), en vue de refléter davantage la nouvelle réalité du groupe sur ses principaux marchés. Ces grandes divisions, quoique jouissant d'une grande autonomie sur leurs marchés, continueront à travailler en coordination avec le Management Board, responsable du développement de la stratégie du groupe et de sa mise en oeuvre. ♦ En Belgique, où Fortis occupe la première place dans l'assurance aux particuliers, aux Petites et Moyennes Entreprises et aux grandes entreprises, le groupe a consolidé sa présence, notamment par la prise de participation dans la CGER. Aux Pays-Bas, Fortis poursuit le même objectif, à savoir le développement de son réseau, notamment au niveau des services bancaires aux P.M.E. ♦ Les Etats-Unis, où le secteur de l'assurance santé est en pleine mutation,



continuent à offrir aux sociétés du groupe Fortis des possibilités de développement, par le biais de nouveaux produits, au travers d'acquisitions, mais surtout par la poursuite de la stratégie de "créneaux" où Fortis développe des produits spécialisés et rentables, tant dans le secteur de l'assurance santé que de l'assurance vie ou des placements.

♦ L' "International" regroupe les activités de Fortis en Espagne, dans les autres pays européens, à savoir le Danemark, la France, la République d'Irlande, le Luxembourg, le Royaume Uni, ainsi qu'en Australie et à Singapour. A l'avenir, le groupe entend bien ne pas se limiter à ces zones, en fonction bien sûr des possibilités qui se présenteront sur le marché. ♦ 1994, année de réflexion, mais non de stagnation, comme l'indiquent les remarquables résultats obtenus: le bénéfice net de Fortis s'élève, en 1994, à ECU 549 millions, soit une hausse de 15% par rapport à 1993, tandis que le total bilannaire s'élève désormais à ECU 103.497,2 millions et ses fonds propres à ECU 4.288,8 millions. Cette belle croissance du résultat a été réalisée grâce notamment aux activités d'assurance en Europe et aux assurances vie aux Etats-Unis. De plus, les résultats ont été influencés positivement par la CGER et l'apport de nouveaux fonds propres à la fin de 1993.

Maurice Lippens
Président ♦ Administrateur délégué

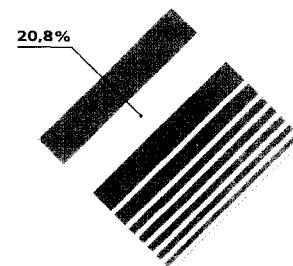
(BEF millions)	1993	1994
Bénéfice net (Fortis)	19 244	21 714
Capitaux propres (Fortis)	164 668	167 531
Capitalisation boursière (Fortis AG)	99 578	95 391
Participation (directe)	18,87%	19,19%
Dividende par action (BEF) (Fortis AG)	57	74,25



SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE



*Siège de la Générale de
Banque à Anvers
(Belgique)*



Générale de Banque

La Générale de Banque est la première banque belge avec plus de 1.000 agences dans le pays. Dans un classement de banques en termes de total bilan, elle se situait, fin 1993, en 28^e position européenne et au 59^e rang mondial. Grâce à sa vocation essentiellement européenne, à sa stratégie et à la qualité de ses avoirs et de ses revenus, les analystes financiers du monde la placent en 11^e position mondiale, ce qui fait d'elle la meilleure institution financière non américaine. ♦ En Belgique, flexibilité, rapidité et disponibilité sont devenues les nouvelles exigences de la clientèle, tant privée que professionnelle. La G-Banque a réussi à combiner l'offre de produits standardisés, la création de services à la pointe de la technologie, et le conseil personnalisé basé sur une relation de confiance, visant ainsi à satisfaire les besoins les plus sophistiqués de la clientèle. ♦ L'événement le plus marquant des derniers mois est sans aucun doute la signature d'un accord de partenariat avec La Poste, qui fera du réseau postal belge le distributeur exclusif d'une gamme de produits standardisés, sous une dénomination spécifique, dont le carnet de dépôt, le livret-intérêt et le bon de caisse. La G-Banque apportera son savoir-faire et assurera la formation du personnel de La Poste. Par ailleurs, ce partenariat permettra à la G-Banque d'élargir indirectement sa part de marché dans la banque de détail. ♦ Fidèle à sa volonté d'être présente là où se concentrent les intérêts commerciaux de ses clients, la G-Banque a poursuivi sa progression dans une région de 400 km autour de Bruxelles, qui représente 60% des exportations et 50% des importations belges. En Ile-de-France, une entreprise sur dix collabore avec sa filiale, la Banque Parisienne de Crédit, et dans le Nord-Pas-de-Calais, la Banque Régionale du Nord a ouvert deux nouvelles agences. En Allemagne et aux Pays-Bas, elle continue à enrichir son réseau, offrant aux P.M.E. locales à vocation internationale et aux sociétés belges actives sur ces marchés des services grandement appréciés. ♦ Mais la G-Banque,

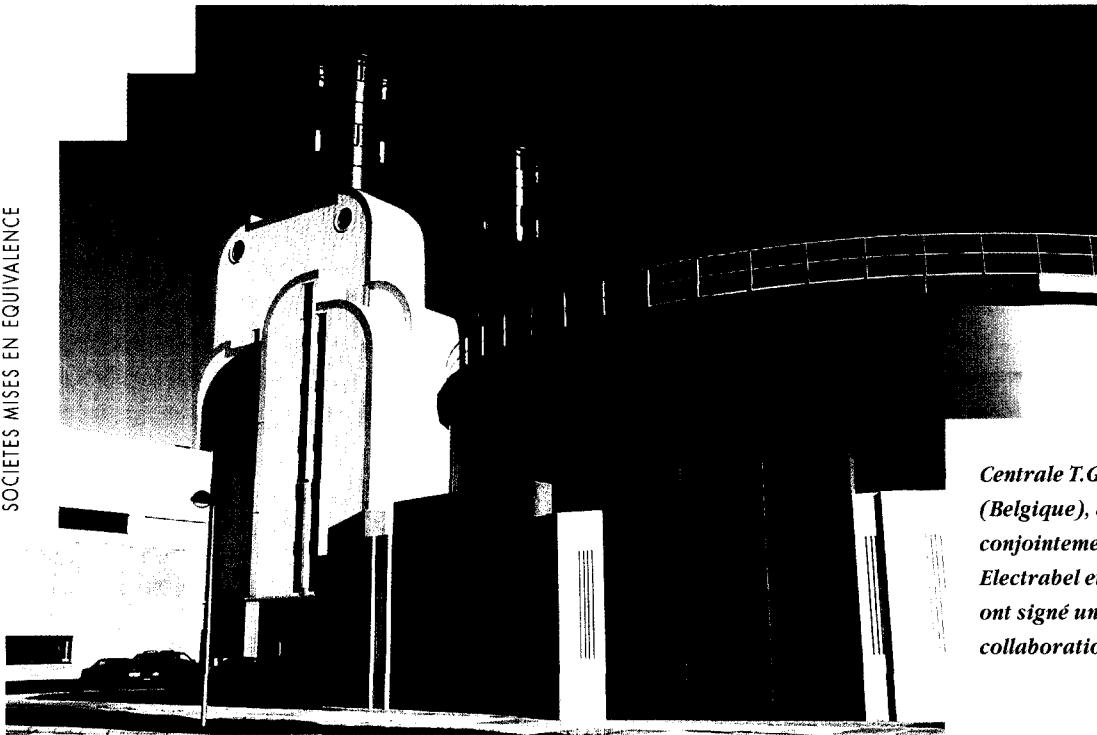


c'est aussi la banque des exportateurs, la preuve en est son classement parmi les 15 premières banques au monde en matière de financement des exportations. A Hong Kong, où elle est établie depuis 1935, la Generale Belgian Bank dispose de 23 agences qui desservent une large clientèle d'entreprises et de particuliers. Spécialisée dans l'octroi de crédit aux P.M.E., la Generale Belgian Bank a réalisé en 1994 un bénéfice de BEF 1,3 milliard, soit près de 10% du bénéfice net du groupe. Tout comme sa maison mère, sa stratégie consiste à suivre ses clients là où ils développent leurs activités commerciales. C'est ainsi qu'elle a ouvert deux nouveaux bureaux, l'un à Canton (République Populaire de Chine), l'autre à Taipei (Taiwan). Par ailleurs, la G-Banque a ouvert un bureau de représentation à Ho Chi Min-Ville (Vietnam), en vue de promouvoir les flux commerciaux entre la Belgique et ce pays dont le développement économique s'avère prometteur. ♦ La concrétisation de cette stratégie a permis à la G-Banque de réaliser en 1994 un résultat en croissance de 9,2% par rapport à 1993: le bénéfice net est passé de BEF 11,6 milliards à BEF 12,7 milliards.

Ferdinand Chaffart
Président du Comité de Direction

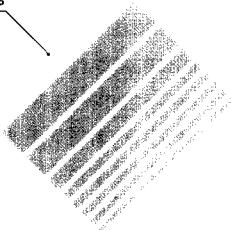
(BEF millions)	1993	1994
Total bilan	3 680 046	4 039 877
Bénéfice net	13 724	15 540
Bénéfice par action (BEF)	803	1 041
Capitaux propres	109 980	121 593
Capitalisation boursière	131 490	120 706
Participation (directe)	25,8%	29,37%
Dividende par action (BEF)	340	360

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



*Centrale T.G.V. de Seraing
(Belgique), détenue
conjointement par
Electrabel et la S.P.E. qui
ont signé un accord de
collaboration en 1994.*

24,7%



Tractebel

Groupe industriel belge d'envergure internationale, Tractebel a, en 1994, enregistré un résultat net consolidé (part du groupe) de BEF 10,7 milliards, en hausse de 7,8% par rapport à l'année précédente. Ce résultat remarquable, dans un environnement économique dont la croissance est restée modeste sur la plupart des marchés, témoigne de la vitalité qui anime le groupe Tractebel qui fête cette année son centième anniversaire.

Spécialisé dans l'électricité, le gaz, la télédistribution, l'eau, l'environnement, l'immobilier, les infrastructures et les ensembles industriels, le groupe Tractebel est organisé en sept unités opérationnelles qui sont le reflet de la stratégie poursuivie ces dernières années, et qui devraient permettre au groupe de relever les nouveaux défis que créent les mutations en cours, non seulement en Belgique, mais aussi en Europe et dans le monde.

Dans le secteur de l'**Électricité** et du **Gaz**, Tractebel doit faire face à l'ouverture qui s'amorce au niveau européen. Anticipant sur l'évolution de la concurrence, Tractebel a entrepris de consolider sa position sur le marché intérieur belge, tout en prenant position sur le grand marché de l'Union Européenne, soit par des alliances, soit par des acquisitions. C'est dans ce sens qu'il convient d'interpréter l'accord de rapprochement entre Electrabel, qui produit 94% de l'électricité en Belgique, et la S.P.E. (Société publique de Production d'Électricité), ainsi que le renforcement de la participation de Tractebel dans Distrigaz. Au niveau européen, Electrabel s'est associée à la société néerlandaise S.E.P. en vue de la mise en commun de leurs capacités de réserve, tandis que dans le secteur du gaz, Distrigaz a vu se renforcer son rôle dans le transit du gaz naturel.



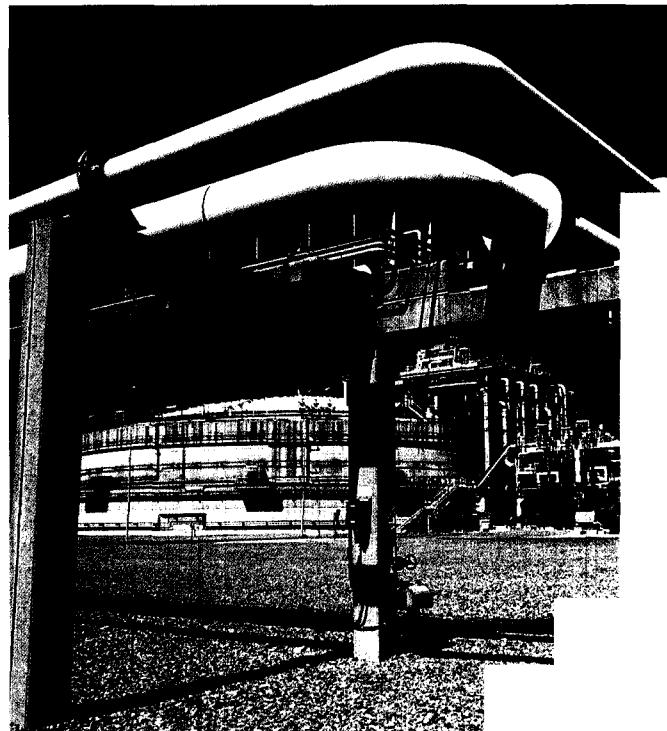
Afin de renforcer la position du groupe en Europe et dans le monde dans le secteur du gaz et de l'électricité, Tractebel a créé l'unité opérationnelle "E.G.I." (**Électricité et Gaz International**) qui s'appuie sur Powerfin comme véhicule financier. Après un premier succès engrangé en 1992 en Irlande du Nord - une première en Europe - plusieurs investissements ont été réalisés outre-mer (Etats-Unis, Canada, Argentine, Sultanat d'Oman), et d'autres projets devraient voir le jour en 1995.

Dans le secteur des **Communications**, le groupe se prépare à remettre offre pour le 2^e réseau de GSM (téléphone portable) en Belgique et suit attentivement les décisions politiques en matière d'infrastructure ("autoroutes de l'information"), tout en restant fidèle à sa vocation de transporteur de signaux (dont la télédistribution).

Philippe Bodson
Président de la Direction générale ◆
Administrateur délégué

(BEF millions)	1993	1994
Chiffre d'affaires	263 495	297 777
Bénéfice net	26 585	29 410
Bénéfice par action (BEF)	722	778
Capitaux propres	237 629	254 296
Capitalisation boursière	146 802	132 089
Participation (directe)	27,73%	27,63%
Dividende par action (BEF)	340	355

*Centre de transit du gaz de
Distrigaz à Zeebrugge
(Belgique)*



L'unité opérationnelle **Installations techniques et Services aux Collectivités**, dans chacun de ses métiers, pratique une stratégie de présence progressive dans l'ensemble de l'Europe, en commençant par les pays limitrophes de la Belgique. La présence des filiales du groupe Fabricom, formant un réseau de quelque 300 implantations, est particulièrement significative en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne, et plus récemment, en Norvège, en Hongrie et en Pologne.

La branche **Immobilier** a pu remarquablement maintenir le niveau de ses résultats en dépit d'un marché particulièrement morose en Belgique. Bien que naturellement ancrée sur le marché local, cette activité poursuit une certaine diversification géographique, de manière à profiter des décalages des cycles conjoncturels d'un pays à l'autre.

Quant à **l'Ingénierie**, qui réalise un quart de ses prestations hors de Belgique, elle s'appuie de plus en plus sur des

*Centrale électrique
Nigen à Kilroot
(Irlande du Nord)*

implantations européennes spécialisées: Coyne et Bellier à Paris (grands ouvrages de génie civil), Tractebel Gas Engineering à Bonn (technologie du gaz de pétrole liquéfié), Cheming en République tchèque (industrie chimique) et Citec Polska (environnement) en Pologne.

Pour l'Ingénierie comme pour les autres unités opérationnelles, l'ouverture de l'Europe de l'Est fait l'objet d'une approche prudente mais résolue, tant sur le plan des marchés que des implantations.

Enfin, la nouvelle réalité fédérale de la Belgique a conduit à la régionalisation de certaines structures d'organisation du groupe.

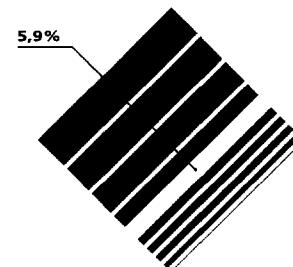




Hôtel Ibis
Grand-Place à
Bruxelles



SOCIETES NON CONSOLIDÉES



Accor

Accor est l'un des principaux opérateurs mondiaux dans ses deux pôles d'activité: **Tourisme et Voyage** (hôtellerie, restauration, agences de voyages, location de voitures et wagons-lits) et **Services aux Entreprises** (titres de services et restaurants de collectivité). ♦ En 1994, Accor a réalisé un chiffre d'affaires de FRF 33.472 millions contre FRF 32.835 millions en 1993, soit une hausse de 1,9%. ♦ Pour la première fois dans son histoire, le groupe a connu quelques freins à son développement dans une conjoncture encore difficile, tandis qu'il engrangeait des succès importants dans sa stratégie de développement sur des marchés émergents. Par ailleurs, afin de résister aux turbulences économiques et de préparer l'avenir, Accor a élaboré une politique qui s'articule autour de quatre grands axes.

♦ Accor a développé des **synergies** entre les différents secteurs d'activité en vue de réaliser des économies: élaboration d'une politique de "grands comptes", rationalisation des achats grâce à Accorest, association du système informatique de réservation hôtelière Resinter au réseau d'agences de voyages Carlson Wagonlit Travel, et fusion des deux activités traiteurs du groupe (Rosell et Lenôtre). ♦ Le second volet de la stratégie de Accor - la recherche de **partenariats** - a pour objectif de démultiplier la capacité d'investissement du groupe, grâce à l'apport des autres actionnaires. Cette volonté s'est concrétisée, en mars 1994, par l'alliance entre Carlson Travel Group et Wagonlit Travel, donnant naissance à une des plus importantes organisations dans le domaine du voyage d'affaires: Carlson Wagonlit Travel, comprenant 4.000 agences réparties dans 125 pays. La Hongrie, où Accor est devenu le partenaire de référence de la chaîne hôtelière Pannonia, est devenue la base de départ du développement du groupe en Europe de l'Est. De plus, le Ticket Restaurant et la Restauration Collective jouissent, dans cette région, de perspectives de croissance considérables.

♦ La **diversification géographique** du groupe, présent



dans 132 pays, permet de limiter les risques liés aux aléas économiques, monétaires et politiques. Via sa filiale AAPC (Accor Asia Pacific Corporation) cotée à la Bourse de Sydney et entrée en 1994 sur le second marché boursier de Hong Kong, le groupe a misé sur le formidable développement de la région, tant dans le secteur du tourisme que du voyage d'affaires. ♦ Dans le secteur de l'hôtellerie économique, Formule 1 a, pour la première fois, ouvert en 1994 davantage d'hôtels à l'étranger qu'en France, mouvement qui devrait encore se renforcer à l'avenir. ♦ Quant à Mercure, qui vise

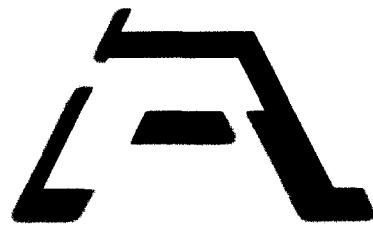
1.000 hôtels d'ici l'an 2000, il s'est fixé pour objectif de se développer essentiellement à l'étranger (Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Chine), notamment via la franchise.

♦ Les 144.000 employés du groupe, spécialisés dans les métiers d'accueil et de services, ont fait l'objet d'attentions particulières dans le domaine du **recrutement** et de la **formation**. Cette démarche confirme la volonté de Accor de jouer pleinement son rôle d'entreprise "citoyenne", c'est-à-dire, responsable et solidaire vis-à-vis de la collectivité et de son environnement.

*Paul Dubrule
et Gérard Pélisson
Coprésidents*

	1993	1994
(FRF millions)		
Chiffre d'affaires	32 835	33 472
Bénéfice net	821	*
Bénéfice par action (FRF)	34,60	*
Capitaux propres	12 010	*
Capitalisation boursière	14 666	14 480
Participation (directe)	11,4%	11,6%
Dividende par action (FRF)	18	*

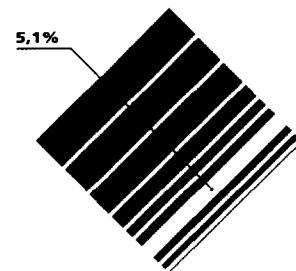
*Non disponible au moment de l'impression



*Nouvelle aciérie électrique
de TrefilArbed à
Differdange (Grand-Duché
de Luxembourg)*



SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES



Arbed

L'Arbed a multiplié tout au long de l'exercice 1994 les initiatives en vue du renforcement de sa position concurrentielle et de l'amélioration de sa rentabilité. Avec une capacité de production de plus de 11 millions de tonnes, le groupe se place désormais dans le peloton de tête des producteurs européens. ♦ Au niveau organisationnel, Arbed a adopté une structure à gestion décentralisée, par le biais de la filialisation des grands secteurs d'activités, la société mère Arbed S.A. ayant pour objet exclusif la gestion industrielle du groupe. Celui-ci est constitué de neuf secteurs d'activité présents dans le monde entier et occupant, au travers de quelque 430 sociétés, plus de 45.000 personnes. ♦ Dans le domaine technologique, Arbed a décidé le passage complet à la filière électrique dans le secteur des produits longs (production de poutrelles et palplanches), en optant pour la construction d'une quatrième acierie électrique suivie d'une coulée continue sur le site de ProfilArbed à Esch-Belval au Luxembourg. Ce nouvel investissement vient compléter les installations déjà existantes de Differdange et de Esch-Schiffange au Luxembourg ainsi que celle de Stahlwerk Thüringen en ex-Allemagne de l'Est. ♦ En plus de ses investissements dans le secteur des produits longs, Arbed a accru sa présence dans le secteur porteur des produits plats. Cette orientation s'est concrétisée par la prise de participation par Sidmar, filiale d'Arbed spécialisée dans ce secteur, de 51,01% dans la société sidérurgique allemande Klöckner Stahl de Brême, rebaptisée Stahlwerke Bremen.

♦ Quant au secteur des aciers inoxydables, le groupe Arbed y occupe une place de choix à travers ALZ, seul producteur de tôles fines en acier inoxydable du Benelux. ♦ Le secteur "steelcord" a également poursuivi son essor en 1994 grâce principalement à l'expansion des usines coréennes et aux bonnes performances de TrefilArbed Arkansas aux Etats-Unis. ♦ Côté commercial, la réorganisation de TradeArbed, la



création d'Arbed Americas (continent nord-américain) et la constitution, en France, d'Arus (Arbed-Usinor Sacilor) sont venues conforter la position d'Arbed sur ses marchés.

♦ Belgo-Mineira au Brésil, dont les activités se concentrent sur l'extraction et la préparation de minerai de fer, la production d'acier et la transformation en produits tréfilés, a connu une nouvelle année de croissance. ♦ Parallèlement à sa politique d'investissement ambitieuse, Arbed a pu renforcer en 1994 sa structure bilatérale grâce, d'une part, à une augmentation de capital sur le marché de plus de LUF 5 milliards et, d'autre part, à la cession d'actifs, dont en particulier sa participation majoritaire dans Ciments Luxembourgeois. ♦ Le succès de l'ensemble des efforts déployés par l'Arbed se fait clairement sentir. Alors que le résultat bilatéral de l'Arbed a été négatif en 1993, il sera positif en 1994, malgré une conjoncture encore difficile, surtout au premier semestre. Pour 1995, le groupe entend tirer pleinement parti du redressement du marché de l'acier, les perspectives en matière de résultats étant favorables.

Joseph Kinsch
Président du Conseil d'Administration ♦
Président de la Direction générale

(LUF millions)	1993	1994
Chiffre d'affaires	192 028	205 694
Bénéfice net	-5 714	414
Bénéfice par action (LUF)	-668	42
Capitaux propres	90 119	92 642
Capitalisation boursière	32 364	41 061
Participation (directe)	19,34%	15,87%
Dividende par action (LUF)	-	-

Comptes consolidés

COMMENTAIRES DES RESULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

La vente de la participation dans CBR, conclue en septembre 1993, a été finalisée en décembre 1993. Cette opération s'est traduite dans les comptes de 1993 du Groupe par des variations importantes des rubriques du bilan mais les charges et les produits de l'exercice afférents à CBR se retrouvaient, comme en 1992, dans le compte de résultats. Ce n'est donc qu'en 1994 que la sortie de CBR a fait sentir ses effets dans ce dernier; les commentaires ci-après s'y réfèrent à diverses reprises.

RESULTATS

Au cours de l'exercice 1994, le Groupe a généré un **bénéfice net** de BEF 11.011 millions; comparés aux BEF 8.688 millions de 1993, la progression est de 27%.

Par rapport à l'exercice précédent, toutes les participations sont en progrès sensible. L'apport de la Générale a été divisé par deux car elle avait, en 1993, enregistré des plus-values substantielles sur la cession d'actions Union Minière et surtout de CBR. CBR elle-même, qui avait encore procuré une contribution de BEF 1,1 milliard, n'est plus reprise dans le compte de résultats de 1994.

En ce qui concerne le **chiffre d'affaires**, un regard rétrospectif fait ressortir une contraction continue depuis 1990. Durant cet exercice, les ventes du Groupe atteignaient BEF 291 milliards; elles sont passées à BEF 153 milliards en 1994. Cette variation s'explique essentiellement par la cession de participations intégrées globalement et notamment CMB, Foamex et CBR. Les investissements durant cette période se sont concentrés sur des participations mises en équivalence (Fortis AG, Générale de Banque et Tractebel) ou non consolidées (Accor, Coficem et Elf Aquitaine) dont le chiffre d'affaires n'est pas repris dans les comptes.

De 1993 à 1994, le volume des ventes est passé (voir la contribution par société dans le tableau ci-dessous) de BEF 182,4 milliards à BEF 153,3 milliards, soit BEF 29,1 milliards en moins. La sortie du périmètre de consolidation de CBR y intervient pour BEF 48,3 milliards et celle de Union Mines et d'Asturienne pour respectivement BEF 3,4 et 0,9 milliards. Par contre, certaines entités du groupe Union Minière ont réussi à accroître leurs ventes: MHO (+ BEF 7,5 milliards), Sogem (+ BEF 9,5 milliards), Metalframe (+ BEF 5,3 milliards) et Sibeka (+ BEF 0,7 milliard). Recticel aussi progresse de BEF 1,6 milliard.

Le résultat d'exploitation des sociétés intégrées n'atteint que BEF 1,5 milliard alors que pour l'exercice précédent il était encore de BEF 5,3 milliards. Dans ce dernier montant, CBR contribuait à hauteur de BEF 5,7 milliards. Sa sortie aurait conduit à un solde négatif si Union Minière et Recticel n'avaient amélioré leur performance de respectivement BEF 1,7 et 0,2 milliard. La contribution de la Générale et de ses filiales financières à ce résultat est négative car elle ne reprend que les frais de fonctionnement et l'amortissement des écarts de consolidation dégagés sur les acquisitions effectuées par ces sociétés. Les résultats financiers et sur transactions en capital de ces sociétés, qui sont les éléments essentiels de leur activité, se retrouvent dans les rubriques examinées ci-après.

Le commentaire relatif au **résultat financier** fait dans le rapport précédent reste valable. L'amélioration en cours depuis trois ans s'est maintenue, de telle sorte que le solde négatif est aujourd'hui réduit à BEF 236 millions contre BEF 2.293 millions en 1993. L'amélioration est expliquée par la sortie de CBR qui y contribuait négativement en 1993 et par les progrès réalisés par toutes les entités du Groupe. Les filiales industrielles dégagent encore un solde négatif alors que la Générale et ses filiales financières amplifient leur résultat positif, bien que le Centre de Coordination "Générale" ait enregistré une perte sur la cession du portefeuille obligataire acquis avant la hausse des taux d'intérêt au début de 1994.

Le lecteur trouvera dans le tableau ci-dessous le détail du **résultat courant**. L'apport de CBR en 1993 représentait 166% du total; sa disparition en 1994 provoque une baisse de près de 60% du résultat courant total par rapport à l'exercice précédent. Il convient de noter par contre le retournement opéré par Union Minière et la nette amélioration aussi bien de Recticel que de la Générale et de ses filiales financières.

Le **résultat exceptionnel** s'améliore légèrement; le solde positif passe de BEF 1.835 à 2.240 millions. Il est intéressant de faire ressortir qu'en 1993, le Groupe avait dégagé des plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés de l'ordre de BEF 13,1 milliards et enregistré d'autres charges exceptionnelles à hauteur de BEF 8,4 milliards. Au cours de l'exercice 1994, les plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés - rubrique la plus significative parmi les produits exceptionnels - ne s'élèvent qu'à BEF 6,9 milliards. Parmi les charges exceptionnelles, les réductions de valeur sur immobilisations financières (BEF 3,1 milliards) et les autres charges exceptionnelles (BEF 1,5 milliard) sont les plus importantes.

Résultats par société

Sociétés	Chiffre d'affaires		Résultat courant		Résultat des sociétés mises en équivalence	
	1994	1993	1994	1993	1994	1993
Union Minière	122 908	105 161	1 022	-1 617	199	25
Recticel	29 604	27 997	661	443	-	-
Autres	794	907	-420	-848	-10	4
Tractebel					3 972	3 470
Générale de Banque					3 508	2 597
Fortis AG					1 819	1 143
Sous-total à périmètre constant	153 306	134 065	1 263	-2 022	9 488	7 239
CBR	-	48 326	-	5 071	-	31
Total	153 306	182 391	1 263	3 049	9 488	7 270

Les **plus-values réalisées** sont principalement relatives à la vente:

- par la Société Générale de 3.262.454 actions Union Minière en Bourse et par exercice des warrants émis en 1993 (BEF 2.827 millions), de 306.079 actions Suez (BEF 78 millions) et de 963.500 actions Recticel (BEF 242 millions);
- par Centrans et par GIF Rotterdam de respectivement 3.409.885 et 446.636 actions Suez (BEF 792 et 95 millions);
- par Union Minière du solde de 70% des actions Union Mines au groupe australien Savage (BEF 2.533 millions).

Les **réductions de valeur sur immobilisations financières** concernent surtout Accor (BEF 1,6 milliard) dont la valeur intrinsèque (critère d'évaluation retenu par le Conseil d'Administration pour cette participation depuis son acquisition) a subi une baisse des plus-values latentes sur les hôtels de ce groupe à la suite de la crise immobilière en France. Les titres Suez encore en possession du Groupe ont été ramenés au cours de Bourse par une réduction de valeur de BEF 922 millions; ces actions ont ensuite été transférées en placements de trésorerie. La participation en Amorim a fait l'objet d'une réduction de valeur de BEF 300 millions.

Les **autres charges exceptionnelles** sont essentiellement attribuables aux restructurations en cours dans le groupe Union Minière.

Le **bénéfice avant impôts des sociétés intégrées globalement** s'établit à BEF 3,5 milliards contre BEF 4,9 milliards en 1993. Ce dernier montant comprenait une contribution de BEF 4,5 milliards de CBR. A ce niveau, Union Minière a amélioré sa contribution de BEF 4 milliards d'un exercice à l'autre.

Les **impôts sur le résultat** ne s'élèvent plus qu'à BEF 668 millions au lieu de BEF 1.650 millions. Ici encore la sortie de CBR du périmètre de consolidation explique l'essentiel (BEF 1.409 millions) de cette variation importante; en effet le groupe CBR ne disposait pas de pertes fiscales récupérables et, de ce fait, comptabilisait une charge d'impôt normale. Toutefois, Union Minière, sous l'effet de l'amélioration de ses résultats, a pris en charge un impôt de BEF 480 millions, plus de trois fois supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le **bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées** s'élève à BEF 2,8 milliards qui sont attribuables à Union Minière (BEF 1,1 milliard), à Recticel (BEF 0,5 milliard) et à la Générale et aux sociétés financières (BEF 1,2 milliard). En 1993, ce bénéfice était de BEF 3,2 milliards; la contribution de CBR (BEF 3,1 milliards), disparue en 1994, a été compensée par les progrès d'Union Minière.

La **quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence** augmente de BEF 2,2 milliards pour atteindre BEF 9,5 milliards.

Toutes les sociétés concernées ont amélioré leur contribution d'un exercice à l'autre. En 1994, le total se répartit entre: Tractebel: BEF 4,0 milliards, Générale de Banque: BEF 3,5 milliards, Fortis AG: BEF 1,8 milliard et les mises en équivalence par Union Minière: BEF 0,2 milliard.

L'augmentation sensible de la contribution de la Générale de Banque (35%) reflète à la fois la hausse du résultat de ce groupe, et le renforcement de la participation qu'y détiennent la Générale. La contribution de Fortis AG a crû (59%) bien plus que le résultat même de cette société; ceci s'explique d'abord par une légère augmentation en 1994 due à des acquisitions de titres avant la fusion entre AG 1990 et Groupe AG et, ensuite, par une diminution de la base de comparaison. En effet, le résultat de Groupe AG, pris en considération dans la consolidation de 1993 de la Générale, avait été amputé par un retraitement qui avait éliminé dans Groupe AG la plus-value réalisée sur la cession à la Générale de 725.000 actions Générale de Banque.

BILAN

La situation bilancière a peu évolué d'un exercice à l'autre: le **total du bilan**, BEF 275,5 milliards, est en baisse de BEF 10,7 milliards. A l'actif, cette baisse est essentiellement le fait des actifs circulants et au passif celui des dettes. Ci-après, ces mouvements sont commentés plus en détail. Notons encore que les capitaux propres totaux financent toujours largement les actifs immobilisés.

ACTIF

Les **actifs immobilisés** restent stables autour de BEF 181 milliards. Mais à l'intérieur de cet ensemble un glissement s'opère des **immobilisations corporelles** vers les **immobilisations financières**. Les premières, dont le détail des mutations par rubrique est donné au § 5.2. de l'Annexe, diminuent de BEF 6,1 milliards à la suite de la vente de Union Mines et d'Asturienne, alors que les secondes augmentent de BEF 6,0 milliards. Ceci provient, comme illustré au § 5.3. de l'Annexe, des mouvements suivants:

- pour les participations mises en équivalence, des bénéfices mis en réserve (écart entre bénéfices de l'exercice et dividendes décaissés afférents à l'exercice précédent) par les sociétés et l'acquisition par la Générale de titres de la Générale de Banque;
- pour les titres non consolidés, des acquisitions par la Générale de 1,4% d'Elf Aquitaine et de 5% de Coficem, des réductions de valeur actées (voir détails ci-avant), de la cession de deux tiers des 4,4% d'actions détenues en Suez et du transfert en placements de trésorerie du solde des 1,5% de ces dernières.

Les **écart de consolidation** positifs ou goodwill sont passés de BEF 12.074 millions à BEF 11.616 millions. Comme on peut le voir dans le § 7. de l'Annexe, la variation durant l'exercice est due aux amortissements (- BEF 1.041 millions), aux cessions (- BEF 133 millions) et aux nouvelles acquisitions (+ BEF 676 millions), notamment de titres Générale de Banque.

Parmi les **actifs circulants**, on relève des modifications essentiellement dans les **créances à plus d'un an** et les **placements de trésorerie**. Les premières comprennent, au 31 décembre 1994, une créance de BEF 4,6 milliards sur une institution financière qui en justifient aussi la variation. Quant aux placements de trésorerie, en baisse de BEF 12,3 milliards, ils comprennent encore BEF 15,7 milliards de dépôts en banques représentant les liquidités dont dispose la Générale et ses filiales financières.

PASSIF

Les **fonds propres** n'enregistrent comme variations, en dehors des écarts de conversion, que le bénéfice généré durant l'exercice et le dividende décreté par la Générale.

Les **provisions pour risques et charges** ne varient guère. Celles pour **impôts différés** diminuent de BEF 358 millions du fait de reprises effectuées par Union Minière et Recticel.

La réduction de BEF 2,7 milliards **des dettes à plus d'un an**, qui ne s'élèvent plus qu'à BEF 15,1 milliards, est attribuable à la meilleure situation financière d'Union Minière et de Sibeka.

L'évolution des **dettes à moins d'un an**, qui diminuent de BEF 10,5 milliards, reflètent, d'une part, le remboursement de l'emprunt GIF Luxembourg 1987-1994 de DEM 350 millions et, d'autre part, un recours moindre aux crédits bancaires par Union Minière et les filiales financières de la Générale. Si les **dettes commerciales**, par contre, remontent à près de BEF 16,9 milliards, soit BEF 4,6 milliards en plus, c'est dû essentiellement à l'impact de l'augmentation des cours des métaux sur le groupe Union Minière.

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

ACTIF

(en millions de BEF)

	1994	1993
ACTIFS IMMOBILISÉS	181 242	182 340
Immobilisations incorporelles	1 003	1 475
Concessions, brevets, licences	153	86
Fonds de commerce	686	775
Logiciels	90	45
Autres immobilisations incorporelles	2	543
Acomptes versés	72	26
Ecart de consolidation	11 616	12 074
Immobilisations corporelles	30 041	36 170
Terrains et constructions	11 354	13 288
Installations, machines et outillage	14 928	19 053
Mobilier et matériel roulant	1 484	1 555
Location-financement et droits similaires	346	574
Autres immobilisations corporelles	298	335
Immobilisations en cours et acomptes versés	1 631	1 365
Immobilisations financières	138 582	132 621
Participations mises en équivalence	91 662	82 259
Participations non consolidées	42 811	45 808
Créances	4 109	4 554
ACTIFS CIRCULANTS	94 280	103 866
Créances à plus d'un an	4 786	174
Créances commerciales	132	19
Autres créances	4 654	155
Stocks et commandes en cours d'exécution	28 902	28 612
Stocks	28 506	28 455
Commandes en cours d'exécution	396	157
Créances à un an au plus	27 922	29 742
Créances commerciales	22 803	18 221
Autres créances	5 119	11 521
Placements de trésorerie	26 304	38 582
Autres placements	26 304	38 582
Valeurs disponibles	4 157	3 220
Comptes de régularisation	2 209	3 536
TOTAL DE L'ACTIF	275 522	286 206

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

PASSIF

(en millions de BEF)

	1994	1993
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	196 360	192 241
Capitaux propres du Groupe		
Capital	165 769	163 519
Primes d'émission	58 928	53 571
Réserves	42 167	47 524
Ecarts de consolidation	62 981	60 052
Ecarts de conversion	3 954	3 954
-2 261	-1 582	
Intérêts des tiers	30 591	28 722
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	12 588	13 001
Provisions pour risques et charges		
Pensions et obligations similaires	11 882	11 937
Charges fiscales	6 174	6 154
Grosses réparations et gros entretiens	99	154
Autres risques et charges	547	509
	5 062	5 120
Impôts différés	706	1 064
DETTES	66 574	80 964
Dettes à plus d'un an		
Dettes financières	15 054	17 757
Autres dettes	13 939	16 406
1 115	1 351	
Dettes à un an au plus		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	48 825	59 378
Dettes financières	3 950	10 731
Dettes commerciales	9 030	20 117
Acomptes reçus sur commandes	16 882	12 308
Dettes fiscales, salariales et sociales	799	506
Autres dettes	6 418	5 674
	11 746	10 042
Comptes de régularisation	2 695	3 829
TOTAL DU PASSIF	275 522	286 206

COMpte DE RESULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de BEF)

	1994	1993
Ventes et prestations		
Chiffre d'affaires	155 918	184 531
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution; augmentation (réduction)	153 306	182 391
Production immobilisée	742	-1 083
Autres produits d'exploitation	359	479
	1 511	2 744
Coût des ventes et prestations		
Approvisionnements et marchandises	154 419	179 189
Achats	102 635	98 522
Variation des stocks; (augmentation) réduction	103 944	92 792
Services et biens divers	-1 309	5 730
Rémunérations, charges sociales et pensions	16 060	26 718
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	27 727	40 413
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales; dotations (reprises)	6 024	11 246
Provisions pour risques et charges; dotations (utilisations, reprises)	270	-123
Autres charges d'exploitation	-36	-442
	1 739	2 855
Bénéfice d'exploitation	1 499	5 342
Produits financiers		
Produits des immobilisations financières	5 990	9 019
Produits des actifs circulants	1 510	1 707
Autres produits financiers	2 283	3 140
	2 197	4 172
Charges financières		
Charges des dettes	6 226	11 312
Réductions de valeur sur actifs circulants	2 425	6 572
Autres charges financières	114	112
	3 687	4 628
Résultat financier	-236	-2 293
Bénéfice courant	1 263	3 049

COMpte DE RESULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de BEF)

	1994	1993
Produits exceptionnels		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	7 984	14 796
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	89
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	185	48
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	298	185
Autres produits exceptionnels	6 942	13 130
	559	1 344
	5 744	12 961
Charges exceptionnelles		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	910	496
Réductions de valeur sur immobilisations financières	3 127	4 917
Provisions pour risques et charges exceptionnels	193	-1 047
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	40	201
Autres charges exceptionnelles	1 474	8 394
	2 240	1 835
Résultat exceptionnel		
Bénéfice de l'exercice avant impôts	3 503	4 884
Impôts sur le résultat	-668	-1 650
Bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées	2 835	3 234
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	9 488	7 270
Résultats en bénéfice	9 505	7 334
Résultats en perte	-17	-64
	12 323	10 504
Bénéfice consolidé		
Part des tiers dans le résultat	1 312	1 816
Part du Groupe dans le résultat	11 011	8 688

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en millions de BEF)

	1994	1993
Affectation de la part du Groupe		
Prélèvements sur les (dotations aux) réserves (Rémunération des actionnaires de la société)	11 011	8 688
	-2 929	-1 590
	-8 082	-7 098
	1 312	1 816
Affectation de la part des tiers		
Prélèvements sur les (dotations aux) intérêts des tiers (Rémunération des actionnaires tiers)	-485	-1 249
	-827	-567

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en millions de BEF)

	1994	1993	1992
Opérations d'exploitation			
Résultat net consolidé part du Groupe	11 011	8 688	6 220
Résultat net consolidé part des tiers	1 312	1 816	2 229
Résultat réservé des sociétés mises en équivalence	-4 634	-2 725	-2 639
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	5 744	9 414	9 697
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et écarts de consolidation	1 190	2 238	2 457
Extournes d'amortissements de subsides en capital	-150	-220	-315
Réductions (reprises de réductions) de valeur sur immobilisations financières	2 945	4 885	1 959
Autres charges (produits) exceptionnels sans incidence sur la trésorerie	-195	3 854	-1 449
Dotations aux (reprises et utilisations de) provisions	305	-1 389	-691
(Plus-) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	-6 933	-13 005	-2 998
Marge brute d'autofinancement	10 595	13 556	14 470
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	7 407	12 735	-4 438
Impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement	-636	-6 985	-1 982
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation	17 366	19 306	8 050
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-4 053	-8 116	-8 916
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-293	-468	-198
Acquisitions de nouvelles sociétés	-348	-2 040	-1 122
Prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe	-5 770	-7 966	-2 853
Achats d'actions non consolidées	-12 394	-932	-1 084
Nouveaux prêts accordés y compris achats d'obligations	-4 671	-753	-1 869
Sous-total des acquisitions	-27 529	-20 275	-16 042
Cessions d'immobilisations corporelles	1 099	1 050	2 494
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	27	102
Cessions globales de sociétés du Groupe	4 422	10 844	120
Cessions partielles de sociétés du Groupe	8 109	10 644	193
Cessions d'actions non consolidées	9 236	2 154	10 508
Remboursements d'anciens prêts y compris cessions d'obligations	252	644	2 267
Sous-total des cessions	23 118	25 363	15 684
Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement	-4 411	5 088	-358
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires à la suite d'une augmentation de capital	0	5 744	5 717
Sommes payées aux actionnaires à la suite d'un remboursement de capital	-1	-163	0
Subsides en capital	66	16	17
Nouveaux emprunts	3 213	4 840	8 626
Remboursements d'emprunts	-9 796	-6 571	-11 798
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires	-7 098	-6 867	-6 679
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-545	-1 705	-1 737
Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement	-14 161	-4 706	-5 854
Variation des valeurs disponibles diminuées des dettes bancaires à court terme	-1 206	19 688	1 838
Situation nette de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	20 611	923	-915
Modification de la règle de classement des dettes échéant dans l'année vis-à-vis des établissements de crédit	2 169		
Situation nette de trésorerie à la clôture de l'exercice	22 780		
Variation de la situation nette de trésorerie	21 574	20 611	923
	-1 206	19 688	1 838

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FINANCEMENT 1994

Parmi les rubriques de la marge brute d'autofinancement, on peut noter une diminution sensible des amortissements à cause de la sortie de CBR. Les réductions de valeur sur immobilisations financières concernent essentiellement, comme il est exposé dans les commentaires sur le compte de résultats, les participations dans Accor, Suez et Amorim. Les mouvements sur provisions sont constitués de dotations effectuées par Union Minière (BEF 326 millions) et par les sociétés financières (BEF 276 millions) et de reprises comptabilisées par Recticel (BEF 337 millions). Les plus-values concernent les cessions déjà commentées ci-avant de Union Mines et d'Asturienne par Union Minière ainsi que de titres Union Minière par la Générale et d'actions de la Compagnie de Suez par les filiales financières de la société mère.

Les opérations d'investissement en matière d'immobilisations corporelles et incorporelles sont réalisées par Union Minière et Recticel. Les achats complémentaires dans des sociétés du Groupe ont été effectués par la Générale dans la Générale de Banque et par Union Minière dans UMCZ, KMZM et Guledelle nv (anciennement CIW); les cessions partielles concernent essentiellement les titres Union Minière de la Générale à la suite de l'exercice des warrants.

Les actions non consolidées acquises sont: Elf Aquitaine (BEF 8.964 millions), Coficem (BEF 1.147 millions) par la Générale, et Electrabel (BEF 900 millions) par Finoutremer.

Les cessions totales d'actions consolidées atteignent BEF 4,4 milliards; ce montant est obtenu en déduisant du prix de vente de Union Mines et d'Asturienne les liquidités existant dans ces sociétés au moment de leur cession.

Les nouveaux emprunts (BEF 3,2 milliards) ont été conclus par Recticel et Union Minière, respectivement BEF 1,1 et 2,1 milliards. Les remboursements d'emprunts de BEF 9,8 milliards comprennent essentiellement l'emprunt obligataire 1987-1994 émis par GIF Luxembourg de DEM 350 millions équivalant à BEF 7,3 milliards.

Il a semblé judicieux de modifier le traitement appliqué jusqu'en 1993 aux dettes à plus d'un an échéant dans l'année. Au lieu de considérer les tranches, payables aux établissements de crédit dans les 12 mois qui suivent la clôture, comme un élément de la situation nette de trésorerie, elles sont dorénavant maintenues, pour les besoins de l'établissement du tableau de financement, dans leur rubrique d'origine. Ce changement de règle a été introduit dans le tableau de financement par un ajout spécifique dans la variation de la situation nette de trésorerie.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

NB : Sauf indication contraire, tous les montants repris dans l'Annexe sont exprimés en millions de BEF.

§ 1 CRITERES D'APPLICATION DES METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.

Dans les cas significatifs où un de ces critères n'est pas appliqué, la justification en est donnée au § 2 ci-après.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

§ 2 PERIMETRE

§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale

Dénomination, Siège et Pays

		Pourcentage d'intérêt en
	1994	1993
Société Générale de Belgique, Bruxelles - B	100,00	100,00
Union Minière, Bruxelles - B	50,16	63,35
Union Minière France, Bagnolet - F	50,16	63,35
Union Minière SF, Bruxelles - B	50,16	63,35
Union Mines, Denver - USA	-	63,25
Sogem, Bruxelles - B	49,94	62,98
Cie Royale Asturienne des Mines, Bruxelles - B	-	35,42
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX	20,07	25,34
Metalrame, Avellino - I	50,16	63,35
K.M.Z.M., Machelen - B	42,46	53,41
Asturienne Penamet, Pantin - F	50,16	63,34
Sibeka, Bruxelles - B	27,33	34,51
Syndiaco, Tortola - BVI	27,33	34,51
Syndianed, Vianen - NL	27,33	34,50
Diamant Boart ICC, Bruxelles - B	27,17	34,32
Diamant Boart SA, Bruxelles - B	27,17	34,50
Sibinter, Luxembourg - L	27,33	34,51
Cimenteries CBR, Bruxelles - B	(1)	-
CBR IS, Bruxelles - B	(1)	-
CBR Materials Corp., Calgary - CDN	(1)	-
ENCI, 's Hertogenbosch - NL	(1)	-
CBR Investment, San Mateo - USA	(1)	-
CBR Finance, Luxembourg - L	(1)	-
Interbeton, Bruxelles - B	(1)	-
Gralex, Bruxelles - B	(1)	-
Mokra, Mokra - CZ	(1)	-

(1) consolidées en 1993 uniquement dans le compte de résultats pour les pourcentages indiqués.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale (suite)

Dénomination, Siège et Pays

	Pourcentage d'intérêt en	
	1994	1993
CEDEE, Bruxelles - B	100,00	100,00
Centrans, Rotterdam - NL	100,00	100,00
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles - B	100,00	100,00
CIG-Intersys Group, Bruxelles - B	68,50	66,79
Finoutremer, Bruxelles - B	55,16	55,16
Agriges, Bruxelles - B	55,16	55,16
Agricom, Bruxelles - B	52,38	52,38
Chanic, Bruxelles - B	30,86	30,86
Recticel, Bruxelles - B	70,05	73,57
Recticel Deutschland, Bexbach - D	70,05	73,57
Recticel, Kesteren - NL	70,05	73,57
Schlarrafia, Bochum - D	70,05	73,57
Recticel UK, Afreton - GB	70,05	73,57
Recticel Foam Corp., Laporte - USA	70,05	73,57
Recticel Holdnoord, Kesteren - NL	70,05	73,57
Genfina, Bruxelles - B	60,00	60,00
GIF, Luxembourg - L	100,00	100,00
GIF, Rotterdam - NL	100,00	100,00
GIF, Curaçao - NA	100,00	100,00
Sogenbel, Bruxelles - B	100,00	100,00
Tanks, Nassau - BAH	100,00	100,00
UFI, Liège - B	99,98	99,98

§ 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale

Tractebel, Bruxelles - B	34,40	34,46
CIIB, Bruxelles - B	10,57	10,59
Rineau, Nantes - F	31,03	31,04
Fabricom, Bruxelles - B	32,02	32,00
Gecoli, Linkebeek - B	10,75	11,04
Powerfin, Bruxelles - B	20,97	21,01
Distrigaz, Bruxelles - B	14,32	11,46
Electrabel, Bruxelles - B	11,59	11,79
Générale de Banque, Bruxelles - B	30,00	26,21
Banque Parisienne de Crédit, Paris - F	30,00	26,21
Banque Belgo-Zairoise, Bruxelles - B	16,13	14,09
Générale de Banque Belge pour l'Etranger, Bruxelles - B	30,00	26,21
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg - L	13,09	11,38
Eurolease, Bruxelles - B	30,00	26,21
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet, Genève - CH	29,99	26,21
Generale Bank & Co, Cologne - D	30,00	26,21
Fortis AG, Bruxelles - B	19,19	18,87
AG 1824, Bruxelles - B	9,62	9,44
Amev/VSB 1990, Utrecht - NL	9,62	8,89
Caifor, Barcelone - E	4,81	4,72
AG 1990, Bruxelles - B	-	17,77
AG 1990, Utrecht - NL	19,25	17,77

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

§ 2.3 Relevé des sociétés

Les deux listes ci-dessus ne reprennent que les filiales et les sociétés associées détenues directement par la Générale ainsi que les entités les plus significatives de leur périmètre de consolidation lorsqu'elles établissent des comptes consolidés.

Le périmètre complet du Groupe de la Générale comprend en 1994: 199 intégrations globales, 6 intégrations proportionnelles et 721 mises en équivalence. Pour l'exercice précédent ces nombres étaient respectivement de 316, 36 et 648.

L'insertion, ici, de la liste complète des filiales intégrées et des sociétés mises en équivalence, dont une grande part a un poids relativement peu important, présenterait un faible intérêt pour le lecteur. Ce relevé de toutes les sociétés est déposé à la Banque Nationale de Belgique en même temps que les comptes sociaux et consolidés; il peut aussi être obtenu sur simple demande à la Direction de la Communication de la Générale.

Les rapports annuels des principales sociétés intégrées ou mises en équivalence par la Générale fournissent, en outre, une information complémentaire plus détaillée sur leur périmètre de consolidation.

§ 2.4 Sociétés non consolidées

Filiales non consolidées par la Générale, car non significatives:

- Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Tokyo - J
- Société d'Investissement du Bassin Liégeois, Liège - B

en liquidation:

- De Coene, Courtrai - B
- Belgatel, Bruxelles - B.

Société associée qui n'est pas mise en équivalence par la Générale, car l'inclusion ne serait pas significative. Société Espace Léopold, Bruxelles - B.

Les listes exhaustives des filiales non consolidées, globalement ou proportionnellement, et des sociétés associées non mises en équivalence au niveau des filiales et sous-filiales contiennent 413 noms. Comme la plupart de ces sociétés s'y trouvent du fait de leur taille insignifiante, l'insertion de ces listes dans le présent rapport n'apporterait aucune information digne d'intérêt pour le lecteur. Ces relevés sont joints aux documents déposés à la Banque Nationale de Belgique; ils peuvent être obtenus directement à la Direction de la Communication de la Générale.

§ 2.5 Traitement en consolidation de TRACTEBEL

La mise en équivalence de Tractebel est maintenue sur base de l'article 14 § 1er de l'arrêté royal du 6 mars 1990. Ce traitement a été commenté dans les rapports de la Société Générale de Belgique afférents aux trois exercices précédents.

A titre d'information, le lecteur trouvera, ci-après, les comptes consolidés de Tractebel.

Bilans consolidés après affectation (en millions de BEF)		
	31.12.1994	31.12.1993
ACTIF		
Actifs immobilisés	450 640	420 042
Immobilisations incorporelles	11 364	11 005
Immobilisations corporelles	257 439	235 927
Immobilisations financières	181 837	173 110
Participations mises en équivalence	130 035	129 759
Autres participations	46 729	39 286
Créances	5 073	4 065
Actifs circulants	184 745	141 752
Total de l'actif	635 385	561 794
 PASSIF		
Capitaux propres totaux	254 296	237 629
Capitaux propres du Groupe	94 908	90 608
Intérêts des tiers	159 388	147 021
Provisions pour risques et charges	79 724	30 669
Dettes	301 365	293 496
Dettes à plus d'un an	127 967	126 523
Dettes à un an ou plus	162 714	155 301
Comptes de régularisation	10 684	11 582
Total du passif	635 385	561 794
 Comptes de résultats consolidés (en millions de BEF)		
	1994	1993(*)
Ventes et prestations	307 688	270 771
Coût des ventes et prestations	296 822	262 696
Résultat d'exploitation	10 866	8 074
Résultat financier	24 672	22 674
Bénéfice (perte) courant(e)	36 697	32 602
Résultat exceptionnel	1 492	1 659
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	38 189	34 261
Impôts sur le résultat	-8 779	-7 676
Bénéfice consolidé (perte consolidée)	29 410	26 585
Part des tiers dans le résultat	18 689	16 681
Part du Groupe dans le résultat	10 721	9 904

(*) Y compris un reclassement des impôts vers les autres charges d'exploitation de BEF 756,4 millions relatifs à la taxe sur le versement d'eau de refroidissement des centrales techniques.

§ 2.6 Modifications de l'exercice

A. Au niveau de la Générale:

- Augmentation du pourcentage dans Générale de Banque et Fortis AG.
- Baisse du pourcentage dans Recticel et Union Minière.

- chez Union Minière: entrée de Dinslaken et Asturianas das Minas, sortie de Union Mines et Asturiennes;
- chez Fortis AG: entrée de CGER.

B. Au niveau des filiales, les principales variations du périmètre sont:

- chez Recticel: entrée de Rokado, sortie de Nordflex Aneby, Tarec International et Sembella Poland;

§ 3 LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT PLUS DE 10%

Au niveau de la Générale, les sociétés significatives concernées sont: Société Espace Léopold, Arbed, Belfin et Accor.

Le lecteur pourra trouver les informations requises sur ces entreprises dans le point V de l'Annexe aux comptes sociaux de chacune des sociétés détentrices.

Au niveau des filiales, les principales participations sont chez Union Minière: Contimine, Hydro Aubrac, Laser Power Corporation.

§ 4 RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Retraitements et éliminations

L'application de règles comptables et méthodes d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter sur une même base économique les comptes des sociétés consolidées et conduit à retraiter les comptes sociaux conformément aux principes comptables exposés ci-dessous.

Après cumul des bilans et des comptes de résultats, éventuellement retraités, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits d'opérations entre les sociétés du Groupe, sont éliminés.

Gains ou pertes d'intérêts

Un gain ou une perte est constatée en résultat en cas de diminution du pourcentage de détention effectif dans une société consolidée lors d'une augmentation de capital.

Lorsque, dans les mêmes circonstances, le Groupe augmente son pourcentage, les différences de consolidation qui en découlent sont traitées comme des écarts de consolidation actifs.

Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change officiels de fin d'exercice. Pour les sociétés belges, il s'agit des postes non libellés en francs belges; pour les sociétés étrangères, il s'agit des postes libellés dans une devise autre que celle utilisée pour leurs états financiers. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Conversion des états financiers des sociétés et succursales étrangères

Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs belges aux taux de change officiels de fin d'exercice, et les comptes de résultats aux taux moyens de l'exercice. Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont débités ou crédités aux fonds propres; la part du Groupe dans ces écarts figure dans le poste "Ecarts de conversion" des fonds propres consolidés.

Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de la société mère et de la grande majorité des sociétés consolidées. Lorsque la date de clôture d'une société est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre, ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie économique estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les durées de vie utilisées sont les suivantes :

- Bâtiments: 20 à 50 ans (linéaire);
- Equipements et mobilier: 3 à 10 ans (linéaire ou dégressif);
- Installations complexes, machines et outillage spécifique: 5 à 20 ans (linéaire ou dégressif).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultats. Les actifs acquis en leasing figurent dans les immobilisations pour leur valeur d'origine et les loyers payés sont remplacés dans le compte de résultats par des amortissements et des frais financiers.

Ecart de première consolidation et écarts d'acquisition

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix de revient des titres et la part dans les fonds propres de la société. Cet écart trouve le plus souvent sa justification dans l'existence de plus- et moins-values latentes sur les actifs et passifs de la société acquise, ou dans la rentabilité future escomptée de l'investissement.

Les principaux écarts liés à la réévaluation des actifs et passifs sont, à partir du 1er janvier 1988, affectés en augmentation ou en diminution des postes du bilan concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles applicables auxdits éléments.

L'écart résiduel, de nature incorporelle, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Ecarts de consolidation" et est amorti linéairement sur une période n'excédant pas 20 ans.

Immobilisations financières

Dans le bilan consolidé, les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres déterminés d'après les règles de consolidation au lieu de la valeur comptable dans la société détentrice.

Les titres de participation non consolidés représentent des investissements durables qui permettent d'exercer une influence décisive ou notable dans la société émettrice, ou d'établir avec elle des relations d'affaires, mais qui ne rentrent pas dans les critères de consolidation. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût historique obtenu par application de la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) ou, à défaut, de la méthode du coût moyen pondéré calculé sur une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage. Certains produits non ferreux, dont les cours sont soumis à d'importantes variations cycliques, sont évalués selon la méthode dernier entré, premier sorti (LIFO) afin de mieux refléter la réalité économique de cette activité. Si la valeur de réalisation des stocks est inférieure au prix de revient, une réduction de valeur est enregistrée.

Le prix de revient des produits achetés comprend le coût d'acquisition net et les frais accessoires. Pour les produits finis et les stocks en cours de production, le prix de revient tient compte des frais directs et d'une quote-part de frais indirects de production.

Commandes en cours d'exécution

Le prix de revient des contrats à long terme est déterminé de la même manière que les en-cours de production; il peut en outre inclure des frais financiers engagés directement pour leur financement.

Les contrats à long terme sont évalués selon la méthode du "bénéfice à l'avancement des travaux".

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en devises étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition.

En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. En ce qui concerne les créances, les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

Placements de trésorerie

Sont portées sous cette rubrique les créances en compte à terme sur des établissements de crédit ainsi que les valeurs mobilières acquises selon les opportunités des marchés, ou en emploi temporaire de trésorerie excédentaire. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur estimative pour les non cotés, si ces dernières sont inférieures à la première.

Provisions pour pensions

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont, en général, prises en charge par les organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

Les plans de retraite complémentaire, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions qui sont calculées par des méthodes actuarielles sur base de rémunérations projetées à la fin de la carrière.

Impôts sur les sociétés

Dans les comptes consolidés, des impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintègrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences se reverseront.

La méthode dite "du report variable" est appliquée, c'est-à-dire que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté.

A cette date et pour chacune des entités fiscales comprises dans le périmètre de consolidation, il est procédé à la compensation des actifs et passifs d'impôt sur toutes les différences temporaires. Une fois cette compensation individuelle effectuée, seul le solde net d'impôt différé passif est comptabilisé au bilan.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

§ 5 5.1 Etat des immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets, licences	Fonds de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition						
• A l'ouverture de l'exercice	146	993	183	1 560	26	2 908
• Mutations						
- Variations de périmètre	-2	-20	3	-1 546	0	-1 565
- Acquisitions	99	64	48	0	73	284
- Production immobilisée	0	0	9	0	0	9
- Transferts	12	0	27	0	-26	13
- Ecarts de conversion	-16	-87	-13	0	-1	-117
- Sous-total des mutations	93	-43	74	-1 546	46	-1 376
• A la clôture de l'exercice	239	950	257	14	72	1 532
B. Amortissements et réductions de valeur						
• A l'ouverture de l'exercice	60	218	138	1 017		1 433
• Mutations						
- Variations de périmètre	-1	-20	1	-1 010		-1 030
- Dotations de l'exercice	28	83	33	5		149
- Ecarts de conversion	-1	-17	-5	0		-23
- Sous-total des mutations	26	46	29	-1 005		-904
• A la clôture de l'exercice	86	264	167	12		529
C. Valeur comptable nette						
• A l'ouverture de l'exercice	86	775	45	543	26	1 449
• A la clôture de l'exercice	153	686	90	2	72	1 003

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

5.2 Etat des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financements et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition							
• A l'ouverture de l'exercice	24 793	54 997	5 314	1 270	1 312	1 365	89 051
• Mutations							
- Variations de périmètre	-2 543	-4 569	-195	-683	-42	-191	-8 223
- Acquisitions	542	1 607	530	23	33	969	3 704
- Production immobilisée	7	152	1	0	0	189	349
- Cessions	-257	-563	-320	-10	-183	-20	-1 353
- Mises hors d'usage	-68	-277	-75	0	-5	0	-425
- Transferts	3	-648	82	-5	1 220	-662	-10
- Ecarts de conversion	-317	-533	-89	-19	-14	-19	-991
- Sous-total des mutations	-2 633	-4 831	-66	-694	1 009	266	-6 949
• A la clôture de l'exercice	22 160	50 166	5 248	576	2 321	1 631	82 102
B. Amortissements et réductions de valeur							
• A l'ouverture de l'exercice	11 505	35 944	3 759	696	977		52 881
• Mutations							
- Variations de périmètre	-1 326	-2 583	-165	-495	-26		-4 595
- Dotations de l'exercice	945	3 794	581	45	379		5 744
- Cessions	-90	-471	-260	-7	-178		-1 006
- Annulations	-68	-277	-75	0	-5		-425
- Transferts	-49	-823	-8	-3	884		1
- Ecarts de conversion	-112	-346	-68	-6	-8		-540
- Autres mouvements	1	0	0	0	0		1
- Sous-total des mutations	-699	-706	5	-466	1 046		-820
• A la clôture de l'exercice	10 806	35 238	3 764	230	2 023		52 061
C. Valeur comptable nette							
• A l'ouverture de l'exercice	13 288	19 053	1 555	574	335	1 365	36 170
• A la clôture de l'exercice	11 354	14 928	1 484	346	298	1 631	30 041

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

5.3 Etat des immobilisations financières

A. Participations mises en équivalence

• Valeur à l'ouverture de l'exercice		82 259
• Mutations		
- Variations de périmètre		-397
- Gains/pertes d'intérêt		88
- Augmentation de capital		122
- Dividendes mis en distribution		-4 782
- Résultat généré durant l'exercice		9 488
- Cessions		-25
- Acquisitions		5 168
- Transferts		460
- Ecarts de conversion		-719
- Sous-total des mutations		9 403
• Valeur à la clôture de l'exercice		91 662

B. Titres non consolidés

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	58 550	12 742
• Mutations		
- Variations de périmètre	-306	-287
- Acquisitions	12 394	
- Cessions	-10 004	-1 537
- Dotations		3 055
- Reprises		-184
- Ecarts de conversion	-427	-171
- Transferts et autres mouvements	-4 693	-915
- Sous-total des mutations	-3 036	-39
• A la clôture de l'exercice	55 514	12 703
• A l'ouverture de l'exercice	45 808	Valeur estimative boursière
• A la clôture de l'exercice	42 811	44 369
		43 366

C. Créesances

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	7 014	2 460
• Mutations		
- Variations de périmètre	-3	
- Additions et acquisitions	68	
- Dotations et reprises		74
- Remboursements et cessions	-1 244	-1 036
- Ecarts de conversion	-232	-36
- Transferts et autres mouvements	-72	-40
- Sous-total des mutations	-1 483	-1 038
• A la clôture de l'exercice	5 531	1 422
• A l'ouverture de l'exercice		Valeur comptable nette
• A la clôture de l'exercice		4 554
		4 109

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

§ 6 VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecart de consolidation	Ecart de conversion	en millions de BEF Total
• Au 31 décembre 1993	64 182 790	53 571	47 524	60 052	3 954	-1 582	163 519
• Mutations :							
- Attribution gratuite	6 418 279	5 357	-5 357			-679	-679
- Variations de change				11 011			11 011
- Résultat généré en 1994				-8 082			-8 082
- Dividendes 1994 décrétés							
• Au 31 décembre 1994	70 601 069	58 928	42 167	62 981	3 954	-2 261	165 769

§ 7 ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

Valeur comptable nette					Ecart positif	Ecart négatif
• A l'ouverture de l'exercice					12 074	3 954
• Mutations						
- Variations de périmètre					32	0
- Dotations aux amortissements					-1 041	0
- Pertes et gains d'intérêts					-21	0
- Cessions					-133	0
- Acquisitions					676	0
- Ecart de conversion					-105	0
- Autres mouvements					134	0
- Sous-total des mutations					-458	0
• A la clôture de l'exercice					11 616	3 954

§ 8 ETAT DES PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Valeur comptable nette	Pensions et obligations similaires	Charges fiscales	Grosses réparations et gros entretiens	Autres risques et charges	Impôts différés	Total
• A l'ouverture de l'exercice	6 154	154	509	5 120	1 064	13 001
• Mutations						
- Variations de périmètre	-9	-8	-4	-112	-446	-579
- Dotations	1 173	5	451	1 805	355	3 789
- Utilisations	-1 138	-1	-396	-988	-22	-2 545
- Reprises	-25	-50	-7	-645	-212	-939
- Transferts	53	0	0	-39	-17	-3
- Ecart de conversion	-34	-1	-6	-79	-16	-136
- Sous-total des mutations	20	-55	38	-58	-358	-413
• A la clôture de l'exercice	6 174	99	547	5 062	706	12 588

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

§ 9 ETAT DES DETTES A PLUS D'UN AN

A. Ventilation par échéance

	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6 à 10	n+11 à 15	+de n+15	Total
Emprunts subordonnés	0	0	0	29	0	0	0	29
Emprunts obligataires non subordonnés	30	1 000	0	844	462	0	0	2 336
Dettes de location-financements et assimilées	31	31	33	30	142	12	0	279
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 908	3 379	701	869	1 874	145	0	10 876
Autres emprunts	179	151	16	21	52	0	0	419
Sous-total des dettes financières	4 148	4 561	750	1 793	2 530	157	0	13 939
Autres dettes*	155	110	245	4	0	0	29	543
Total	4 303	4 671	995	1 797	2 530	157	29	14 482

B. Ventilation par devise des dettes financières

	BEF	FRF	DEM	GBP	USD	NLG	Autres	Total
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	29	29
Emprunts obligataires non subordonnés	2 336	0	0	0	0	0	0	2 336
Dettes de location-financements et assimilées	1	276	0	1	0	0	1	279
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 298	2 013	1 641	401	685	284	554	10 876
Autres emprunts	11	303	5	0	0	87	13	419
Total des dettes financières	7 646	2 592	1 646	402	685	371	597	13 939

* sans les subsides en capital s'élevant à BEF 572 millions.

§ 10 A. Effectif moyen du personnel occupé

1. Ventilé par catégorie et par zone géographique

	Entreprises intégrées				Total
	Ouvriers	Employés	Cadres	Dirigeants	
• Belgique	5 421	1 988	661	54	8 124
• France	1 794	1 323	377	45	3 539
• Reste de l'Europe	4 285	1 453	194	48	5 980
• Amériques	306	277	76	10	669
• Asie	28	18	7	6	59
• Total	11 834	5 059	1 315	163	18 371

2. Entreprises mises en équivalence : 90 224 personnes.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1994

B. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et d'impôt réel

Charge fiscale théorique:	3.503 x 0,4017 =	1 407
• Dividendes de sociétés non consolidées (R.D.T.)		-498
• Dividendes distribués non imposables (AFV)		-4
• Utilisation des impôts différés débiteurs d'exercices antérieurs et pertes fiscales récupérables		-558
• Effet du déficit de l'exercice		1 356
• Changement du taux d'impôts différés		-12
• Ecart de taux dus aux taux d'imposition étrangers		-211
• Eléments imposés sur d'autres bases		-2 909
• Amortissements non déductibles		335
• Déductions pour investissements		-38
• Déductions et réintégrations diverses		1 833
• Crédits d'impôt		-33
Charge fiscale réelle en compte de résultats		668

§ 11 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe
- Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers
- Garanties constituées par le Groupe sur avoirs propres et pour compte propre
- Garanties reçues
- Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe
- Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations
- Marchés à terme:
 - Marchandises
 - Devises
 - Options
 - Swaps
 - Autres
- Total
- Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe
- Droits et engagements divers

	1994	1993
6 890	8 416	
4 920	4 624	
401	367	
425	1 697	
44	99	
6 010	2 014	
20 989	18 201	
41 858	20 411	
1 581	36 446	
19 339	19 591	
3 668	35 959	
87 435	130 608	
4 737	5 974	
2 831	2 906	

Le Conseil d'Administration de ces filiales, ainsi que celui de la Générale, ont constitué des provisions, eu égard aux circonstances de fait, à hauteur des montants qui, à leur avis, devront être déboursés.

Le rapport annuel de ces sociétés décrit ces risques et donne une indication sur l'impact maximal possible.

En ce qui concerne les engagements hors bilan, notons que le Centre de Coordination "Générale" est engagé dans un contrat d'un montant notionnel de BEF 16,5 milliards qui lui assure pendant 5 ans la perception d'un intérêt fixe contre le paiement du BIBOR à 3 mois.

§ 12 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI N'ONT PAS ÉTÉ CONSOLIDÉES

Ces informations sont omises car elles ne revêtent qu'une importance négligeable au regard de l'image fidèle et leurs collecte et traitement n'auraient pu être effectués sans frais disproportionnés.

§ 13 MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS

Total : BEF 146,9 millions.

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1994

Dans le cadre de notre mandat de commissaires-reviseurs et conformément aux dispositions légales applicables aux sociétés à portefeuille, nous avons examiné les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique arrêtés au 31 décembre 1994. Notre examen a été réalisé en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes de contrôle de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises et celles généralement admises au plan international. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés du Groupe toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Les comptes annuels consolidés des sociétés mises en équivalence qui contribuent de façon significative aux comptes consolidés ont été contrôlés par leurs commissaires de sorte que nous avons pu nous appuyer sur leur attestation sans réserve pour émettre notre avis sur les comptes consolidés du Groupe.

En application de l'article 14 § 1 de l'arrêté royal du 6 mars 1990, la participation du Groupe dans Tractebel a été maintenue en équivalence pour les raisons invoquées au paragraphe 2.5 de l'Annexe. Comme expliqué dans notre précédent rapport, nous considérons que ce traitement est adapté dans les circonstances.

Nous avons pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration qui comprend les informations requises par l'arrêté royal du 6 mars 1990 et concorde avec les données résultant des comptes consolidés.

En conclusion, sur la base de nos contrôles et des attestations des commissaires des sociétés mises en équivalence dont nous n'assurons pas directement le contrôle, nous certifions sans réserve que les comptes consolidés au 31 décembre 1994 de la Société Générale de Belgique - dont le total du bilan est de BEF 275.522 millions et dont le bénéfice (part du Groupe) pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 11.011 millions - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, et que les justifications données dans l'Annexe sont adéquates.

Le 11 avril 1995

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

PRICE WATERHOUSE
Reviseurs d'Entreprises SCC
Représentée par Paul Pauwels

TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co, SCC
Deloitte Touche Tohmatsu International
Représentée par Claude Pourbaix

Comptes sociaux

RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

Au cours de l'exercice 1994 la réduction de la sensibilité du Groupe aux cycles industriels a été parachevée au niveau de la société tête de groupe par la cession de 13,19% d'actions Union Minière. La Générale a ainsi cédé, à la fin de 1994, 2.987.454 actions ordinaires de cette société au prix unitaire de BEF 2.450 à la suite de l'exercice des warrants émis en novembre 1993. Après expiration du délai d'exercice des warrants, 275.000 actions Union Minière, dont le warrant n'avait pas été exercé, ont été acquises à des conditions voisines par le courtier londonien Smith New Court pour les replacer sur le marché.

La Générale a procédé à la souscription de 3.600.000 actions Elf Aquitaine lors de l'offre publique de vente en Bourse organisée en janvier 1994 à l'occasion de la privatisation de cette société française. Avec 1,4% des actions, elle fait partie du noyau stable d'actionnaires.

En février 1994, la Générale a retourné à GIF Luxembourg, en vue du remboursement, les fonds correspondant à l'emprunt obligataire 1987-1994 de DEM 350 millions. Cet emprunt, émis avec warrants ayant permis de souscrire à des parts de réserve, a procuré à la Générale des capitaux durant 7 ans dont le coût net a été inférieur à 5%.

Afin de ne pas se laisser diluer dans Fortis AG lors de la fusion entre AG 1990 et Groupe AG, la Générale a racheté au groupe Finoutremer 165.819 actions privilégiées AG 1990 et 123.935 actions Groupe AG.

Grâce à des achats en Bourse, échelonnés sur plusieurs mois, d'un total de 491.670 actions Générale de Banque et à la souscription de 176.228 actions lors du paiement du dividende (stock option: 1 action pour 22 coupons), la Générale y a porté sa participation à 29,37%.

En décembre 1994, un premier lot de 197.000 actions Coficem (5%), holding de contrôle de Sagem, a été acquis. Un deuxième lot de 490.000 actions (12,45%) est venu s'y ajouter en janvier 1995. Selon les accords conclus, la Générale acquerra 20% de Coficem d'ici la fin de 1995.

L'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 1994 a attribué une part de réserve gratuite pour dix existantes et a transformé les actions AFV en actions VVPR.

Evénements importants concernant la Société Générale de Belgique S.A.

En **janvier 1994**, réduction de 4,3 à 1,5% de la participation détenue dans la Compagnie de Suez et prise d'une participation de 1,4% dans Elf Aquitaine.

En **février 1994**, nomination de M. Patrick Buffet à la fonction de Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie.

En **octobre 1994**, annonce de la décision d'acquérir, avant la fin de 1995, 20% de Coficem, actionnaire majoritaire de la société française Sagem, spécialisée dans le secteur de l'électronique et des télécommunications.

En **décembre 1994**, réduction de sa participation dans Union Minière à 50,2%, contre 63,4% précédemment. Cette opération s'est effectuée par le biais de

l'exercice de warrants attachés au titre Union Minière, et par la mise sur le marché de 1,1% du capital.

Au cours de **l'année 1994**, augmentation de 3,6% de la participation détenue dans la Générale de Banque. La participation de la Générale s'y élevait ainsi à 29,4% à la fin de décembre 1994.

En **janvier 1995**, signature d'un manifeste européen des entreprises contre l'exclusion.

Chiffres significatifs de la Société Générale de Belgique S.A.

	1994	1993	1992	1991	1990
Résultats (en millions de BEF)					
Bénéfice net courant	4 565	4 534	4 560	2 813	4 815
(dont dividendes des participations)	(5 399)	(6 290)	(5 446)	(5 745)	(9 714)
Bénéfice net exceptionnel	2 499	18 391	549	5 336	2 589
Bénéfice net	7 064	22 925	5 109	8 149	7 404
Bilan (en millions de BEF)					
Immobilisations financières dont:					
Participations intégrées globalement	148 359	132 476	134 757	131 166	139 402
Participations mises en équivalence	53 538	49 517	64 375	66 263	68 612
Autres participations	60 700	54 385	55 062	52 362	55 105
Valeur comptable des participations	32 583	27 008	13 855	12 541	14 876
Valeur estimative des participations (1)	146 821	130 911	133 292	130 312	138 593
Capitaux propres (2)	196 634	195 002	172 076	161 204	175 666
Dettes à plus d'un an	135 872	136 958	121 200	111 690	110 013
Fonds de roulement	615	653	7 687	10 040	10 263
	-10 434	6 526	-3 996	-8 024	-18 068
Nombre d'actions (3) et capitalisation boursière					
Nombre émis au 31 décembre	70 601 069	64 182 790	64 182 790	64 182 790	64 060 540
Nombre sur base jouissance entière	70 601 069	61 680 838	60 398 760	59 137 417	59 015 167
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2) (4)	152 498	169 443	121 947	106 828	107 885
Données par action ordinaire, ajustées (3) (en BEF)					
Bénéfice net	100	336	75	123	111
Dividende brut	114	104	102	102	102
Dividende net	85	77	76	76	76
Capitaux propres	1 925	1 940	1 717	1 742	1 721
Cours en Bourse (3): plus haut	2 636	2 477	2 077	2 291	3 200
plus bas	2 025	1 714	1 505	1 568	1 691
31.12	2 160	2 400	1 727	1 673	1 691
Ratios					
Rentabilité: ($\frac{\text{bénéfice net}}{\text{capitaux propres}} (5)$)	5,2%	18,9%	4,6%	7,4%	6,8%
Endettement: ($\frac{\text{dettes à plus d'un an}}{\text{capitaux propres}}$)	0,5%	0,5%	6,3%	9,0%	9,3%
Rendement brut: ($\frac{\text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$)	5,3%	4,3%	5,9%	6,1%	6,0%
Return boursier: ($\frac{\text{variation de cours + dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$)	-6,3%	46,3%	8,6%	3,8%	-43,6%

(1) Cours de Bourse au 31.12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour les autres.

(2) En 1990 et 1991, déduction faite du montant du capital non appelé (BEF 11.268 millions).

(3) Le nombre d'actions et les données par action sont ajustés.

(4) Nombre total d'actions fois le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles moins le capital à libérer.

(5) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX 1994

Paiement du dividende

Si vous approuvez l'affectation du résultat qui vous est proposée, il sera payé:

- aux porteurs des 62.843.516 parts de réserve ordinaires un dividende brut de BEF 114,48, soit BEF 85 net, identique à celui afférent à l'exercice précédent;
- aux porteurs des 7.757.553 parts de réserve VVPR, un dividende brut de BEF 114,48, soit BEF 99,15 net. Lors de l'affectation du résultat de l'exercice 1993, ces actions jouissaient encore du statut "AFV" et avaient, de ce fait, perçu l'année dernière un dividende brut de BEF 119,19 et net de BEF 88,50 comprenant un superdividende de respectivement BEF 4,71 et BEF 3,50; l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 1994 a supprimé leur droit privilégié à un superdividende et opté pour le statut du précompte mobilier réduit (VVPR).

Ces dividendes seront payables contre remise du coupon n° 37 des parts de réserve à partir du 24 mai 1995.

Situation financière et résultats de l'exercice

Les opérations effectuées au cours de 1994 ont dégagé un **bénéfice net** de BEF 7.064 millions contre BEF 22.925 millions pour l'exercice précédent. Alors que le résultat courant est pratiquement inchangé, le résultat exceptionnel s'est nettement contracté d'un exercice à l'autre comme le montre le tableau ci-après:

Résultat	1994	1993	écart
Courant	4.565	4.534	+ 31
Exceptionnel	2.499	18.391	- 15.892
Net	7.064	22.925	- 15.861

Le **résultat courant** s'est maintenu au même niveau que celui de 1993 bien que l'ensemble des dividendes perçus en 1994 ait baissé de BEF 891 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce mouvement a été plus que compensé par l'évolution des résultats financiers qui s'améliorent de BEF 900 millions. Les charges courantes nettes n'ont guère varié, passant de BEF 586 à 611 millions.

Les **dividendes** encaissés sont passés d'un exercice à l'autre de BEF 6.290 à 5.399 millions du fait de la sortie, en décembre 1993, de la participation en CBR qui avait encore procuré BEF 600 millions en 1993 et de la réduction de BEF 926 millions des dividendes versés par le Centre de Coordination "Générale" (CCG). Celle-ci s'explique par le paiement en 1993 à la fois du dividende final afférent au résultat de 1992 et d'unacompte de dividende afférent au résultat 1993 (l'ensemble s'élevant à BEF 1.017 millions), alors qu'en 1994 il n'a été perçu qu'un dividende final afférent à 1993 de BEF 142 millions en complément à l'acompte susdit et aucun acompte de dividende afférent à l'exercice en cours.

Par contre, l'acquisition en janvier 1994 de la participation en Elf Aquitaine et la reprise du paiement d'un dividende aux actions privilégiées par Recticel ont fait apparaître des revenus de respectivement BEF 239 et 113 millions alors qu'ils étaient inexistantss en 1993. De plus, certaines participations traditionnelles ont

procuré des dividendes plus élevés dus à la simple augmentation du dividende unitaire (Tractebel: + BEF 62 millions) ou à l'effet combiné d'un dividende unitaire accru appliqué à un nombre supérieur de titres (Générale de Banque: + BEF 174 millions, Fortis AG: + BEF 122 millions).

La tendance à l'amélioration des **résultats financiers**, observée avec constance depuis 1990, s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revue; comme le tableau ci-après le met en lumière, on peut y suivre l'évolution des résultats financiers nets et le solde des intérêts payés et perçus qui en constitue la majeure partie:

Millions de BEF	Résultats financiers	Solde des intérêts
1990	- 3.820	- 3.490
1991	- 1.979	- 2.143
1992	- 1.357 *	- 1.305
1993	- 1.149	- 1.013
1994	- 216	- 185

* abstraction faite de la plus-value non récurrente sur Cobefin.

Cette tendance est le reflet de la réduction progressive et importante de l'endettement de la société.

Les **charges et produits exceptionnels** se soldent par un profit de BEF 2,5 milliards contre BEF 18,4 milliards en 1993. Ce dernier montant avait été significativement influencé par la cession de CBR (BEF 15,2 milliards) et de titres Union Minière (BEF 6 milliards). Au cours de l'exercice sous revue, les opérations de cession n'ont pas connu la même ampleur et ceci explique l'écart important entre les résultats exceptionnels de 1993 et ceux de 1994.

L'exercice des warrants Union Minière, émis en novembre 1993, a entraîné la vente en Bourse, en novembre et décembre 1994, de près de 3 millions d'actions de cette société et le courtier anglais Smith New Court a repris, pour les placer sur le marché, le solde des 275.000 actions relatives aux warrants non exercés; ces deux opérations ont dégagé une **plus-value de réalisation** de près de BEF 5,2 milliards.

L'autre poste important des résultats exceptionnels a trait aux **réductions de valeur sur immobilisations financières** qui s'élèvent à BEF 3 milliards. La moitié concerne la participation dans Accor, dont la valeur estimative (valeur intrinsèque comprenant notamment des plus-values latentes sur immeubles) s'est amenuisée avec la crise immobilière en France; la valeur des actions Suez encore détenues, directement et indirectement, a été ramenée au cours de Bourse, ce qui a eu un impact de BEF 1,3 milliard sur le résultat.

BILAN

Notre rapport sur l'exercice précédent faisait ressortir des modifications substantielles dans les rubriques du bilan. La situation particulière du 31 décembre 1993 - où les fonds propres étaient, pour la première fois depuis longtemps, supérieurs aux actifs immobilisés - ne s'est pas maintenue, car dès les premiers mois de 1994 des investissements importants ont été effectués.

Le **total du bilan** augmente de BEF 2,8 milliards mais les capitaux propres ne couvrent plus que 91% des actifs immobilisés; ceux-ci se sont accrus de BEF 15,9 milliards. Ces investissements ont été financés par prélèvement sur les actifs circulants (BEF 13,1 milliards), et par accroissement des dettes (BEF 3,8 milliards).

Bilan Actif

La valeur nette des participations comprises dans la rubrique **immobilisations financières** passe de BEF 130,9 à 146,8 milliards; la variation de BEF 15,9 milliards se ventile en: acquisitions (BEF 22,8 milliards), cessions (BEF 4,4 milliards), réductions de valeur actées (BEF 3 milliards) et reprises de réductions de valeur (BEF 0,7 milliard).

Ces montants concernent plus précisément les opérations suivantes:

Entrées

Souscription de:

176.228	actions Générale de Banque
540.000	actions Centre de Coordination "Générale"
13.207	actions Avrupa Turk Yatirim Bankasi
81.261	actions Accor
441.654	actions Fibelpar

Achat de:

3.600.000	actions Elf Aquitaine
491.670	actions Générale de Banque
149.545	actions Fortis AG
165.819	actions AG 1990
197.000	actions Coficem

Sorties

Vente de:

963.500	actions Recticel
290.975	actions Asturienne
3.262.454	actions Union Minière
304.600	actions Compagnie de Suez

Autres mouvements

Echange de:

165.927	actions AG 1990 (lors de la fusion de cette société avec Groupe AG,
	le nouvel ensemble étant rebaptisé Fortis AG) contre
221.200	actions Fortis AG

Entrée de:

2.001	actions GIF Rotterdam suite au remboursement partiel en nature du capital de GIF Curaçao
-------	--

Sortie de:

500	actions Suez Investicni, liquidée.
-----	------------------------------------

En décembre 1993, les **créances à un an au plus** s'étaient accrues de près de BEF 9 milliards; ce mouvement résultait d'une diminution de BEF 5,6 milliards attribuable au paiement par les actionnaires du solde du capital appelé non versé et d'une augmentation de plus de BEF 14 milliards des placements à court terme correspondant à une partie du produit de la cession de CBR et de titres Union Minière. Au début de 1994, ces placements n'ont pas été renouvelés et les fonds ont été investis dans le portefeuille-titres comme indiqué ci-avant. D'une clôture à l'autre, cette rubrique a été réduite de BEF 13,4 milliards.

Bilan Passif

Les **fonds propres** diminuent de BEF 1,1 milliard du fait que la distribution proposée est supérieure au résultat de l'exercice.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 1994, il a été décidé l'attribution d'une part de réserve nouvelle, jouissance 1er janvier 1994, pour 10 existantes. Du point de vue comptable, cette décision s'est traduite par un transfert de BEF 5,4 milliards des primes d'émission vers le capital correspondant au pair comptable des 6.418.279 nouveaux titres. La même assemblée a décidé de renoncer irrévocablement, avec effet au 1er janvier 1995, au superdividende distribuable aux parts de réserve AFV. Conformément à la loi du 30 mars 1994, cette renonciation permet aux titulaires de ces parts de bénéficier, à l'avenir, de la réduction de 25,75 à 13,39% du taux de précompte mobilier afférent aux dividendes qui seront attribués aux parts de réserve AFV à compter du 1er janvier 1995. Ces actions sont depuis lors désignées par l'abréviation VVPR.

Le capital souscrit de la société est ainsi fixé à BEF 58.928.522.646 représenté par 70.601.069 parts de réserve entièrement libérées dont 62.843.516 ordinaires et 7.757.553 VVPR.

L'ensemble des **dettes** augmente au cours de l'exercice sous revue de BEF 3,8 milliards pour atteindre BEF 21,9 milliards. Depuis février 1993 et le transfert aux dettes à plus d'un an échéant dans l'année de l'emprunt GIF Luxembourg de DEM 350 millions, les **dettes à plus d'un an** sont tombées au niveau historiquement bas de BEF 653 millions; en 1994, elles ont encore diminué de BEF 38 millions du fait du remboursement d'une annuité d'emprunt.

Parmi les **dettes à un an au plus**, on note, d'une part, la disparition d'environ BEF 7,1 milliards des dettes à plus d'un an échéant dans l'année correspondant au remboursement de l'emprunt GIF susdit, et, d'autre part, l'accroissement de près de BEF 13 milliards des autres dettes. Celui-ci est imputable pour BEF 1 milliard au dividende à payer et, pour BEF 11 milliards, à un refinancement accru auprès du CCG.

BILAN DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

ACTIF

(en milliers de BEF)

	1994	1993
ACTIFS IMMOBILISÉS	148 516 422	132 638 167
Immobilisations corporelles	157 480	162 004
Terrains et constructions	102 566	112 059
Installations, machines et outillage	1 187	2 364
Mobilier et matériel roulant	53 727	47 581
Immobilisations financières	148 358 942	132 476 163
Entreprises liées	80 800 654	80 132 389
Participations	80 262 294	79 585 992
Créances	538 360	546 397
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	52 770 821	46 510 490
Participations	52 045 802	45 761 794
Créances	725 019	748 696
Autres immobilisations financières	14 787 467	5 833 284
Actions et parts	14 512 409	5 563 231
Créances et cautionnements en numéraire	275 058	270 053
ACTIFS CIRCULANTS	10 845 174	23 939 942
Créances à plus d'un an	5 425	5 425
Autres créances	5 425	5 425
Créances à un an au plus	8 193 372	21 634 649
Créances commerciales	109 260	92 405
Autres créances	8 084 112	21 542 244
Placements de trésorerie	2 561 359	1 672 704
Autres placements	2 561 359	1 672 704
Valeurs disponibles	16 692	60 027
Comptes de régularisation	68 326	567 137
TOTAL DE L'ACTIF	159 361 596	156 578 109

BILAN DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

PASSIF

(en milliers de BEF)

	1994	1993
CAPITAUX PROPRES	135 871 714	136 957 750
Capital	58 928 523	53 571 384
Capital souscrit	58 928 523	53 571 384
Primes d'émission	42 749 561	48 106 699
Réserves	34 185 440	35 232 239
Réserve légale	5 710 340	5 357 139
Réserves immunisées	5 275 100	5 275 100
Réserves disponibles	23 200 000	24 600 000
Bénéfice reporté	8 190	47 428
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	1 601 400	1 558 632
Provisions pour risques et charges	1 601 400	1 558 632
Autres risques et charges	1 601 400	1 558 632
DETTES	21 888 482	18 061 727
Dettes à plus d'un an	614 533	652 767
Dettes financières	473 396	511 630
Emprunts obligataires non subordonnés	400 000	400 000
Autres emprunts	73 396	111 630
Autres dettes	141 137	141 137
Dettes à un an au plus	21 105 201	16 431 315
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	36 698	7 170 727
Dettes financières	89 474	729 853
Etablissements de crédit	89 474	729 853
Dettes commerciales	148 255	612 357
Fournisseurs	148 255	612 357
Dettes fiscales, salariales et sociales	261 848	240 403
Impôts	94 413	68 288
Rémunérations et charges sociales	167 435	172 115
Autres dettes	20 568 926	7 677 975
Comptes de régularisation	168 748	977 645
TOTAL DU PASSIF	159 361 596	156 578 109

COMPTE DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

CHARGES

(en milliers de BEF)

	1994	1993
Charges des dettes	876 992	1 976 872
Autres charges financières	528 358	1 729 687
Services et biens divers	292 026	333 607
Rémunérations, charges sociales et pensions	387 802	338 188
Charges diverses courantes	83 037	63 682
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	31 119	32 441
Réductions de valeur	3 102 879	2 697 248
sur immobilisations financières	3 014 555	2 690 067
sur actifs circulants	88 324	7 181
Provisions pour risques et charges	55 955	75 000
Moins-values sur réalisation	11 434	116 442
d'immobilisations incorporelles et corporelles	305	1 036
d'immobilisations financières	5 180	93 772
d'actifs circulants	5 949	21 634
Charges exceptionnelles	143 397	1 679 382
Impôts	20 000	21 030
Bénéfice de l'exercice	7 064 033	22 924 947
TOTAL DES CHARGES	12 597 032	31 988 526
Bénéfice de l'exercice à affecter	7 064 033	23 424 947

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en milliers de BEF)

	1994	1993
Affectation aux capitaux propres	353 202	16 300 000
A la réserve légale	353 202	0
Aux autres réserves	0	16 300 000
Résultat à reporter	8 190	47 428
Bénéfice à reporter	8 190	47 428
Bénéfice à distribuer	8 150 069	7 166 905
Rémunération du capital	8 082 277	7 097 673
Administrateurs	44 494	48 877
Autres allocataires: Fonds de mécénat	23 298	20 355

COMPTE DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

PRODUITS

(en milliers de BEF)

	1994	1993
Produits des immobilisations financières		
Dividendes	5 496 552	6 385 120
Intérêts	5 398 506	6 290 017
	98 046	95 103
Produits des actifs circulants	665 121	1 042 420
Autres produits financiers	333 218	1 326 383
Produits des services prestés	104 438	111 001
Autres produits courants	78 960	70 754
Reprises de réductions de valeur	405 316	33 535
sur immobilisations financières	395 604	3 883
sur actifs circulants	9 712	29 652
Reprises de provisions pour risques et charges	13 187	583 500
Plus-values sur réalisation	5 467 101	21 415 679
d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 366	20 262
d'immobilisations financières	5 287 814	21 302 112
d'actifs circulants	177 921	93 305
Produits exceptionnels	20 585	1 018 308
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	12 554	1 826
TOTAL DES PRODUITS	12 597 032	31 988 526
Prélèvement sur les réserves immunisées	0	500 000

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en milliers de BEF)

	1994	1993
Bénéfice à affecter		
Bénéfice de l'exercice à affecter	7 111 461	23 514 333
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	7 064 033	23 424 947
	47 428	89 386
Prélèvement sur les capitaux propres	1 400 000	0
Prélèvement sur les réserves disponibles	1 400 000	0

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1994

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de BEF)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	194 602	23 700	271 180
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions y compris la production immobilisée	0	0	30 987
Cessions et désaffections	0	0	-18 445
Au terme de l'exercice	194 602	23 700	283 722
c. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	82 543	21 336	223 599
Mutations de l'exercice:			
Actés	9 493	1 177	20 449
Annulés	0	0	-14 053
Au terme de l'exercice	92 036	22 513	229 995
d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	102 566	1 187	53 727

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers de BEF)

	Liées	Entreprises avec un lien de participation	Autres
1. Participations, actions et parts			
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	89 742 257	45 929 394	5 987 176
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions	5 743 408	7 783 699	9 080 582
Cessions et retraits	-4 540 219	-8 432	-1 195
Au terme de l'exercice	90 945 446	53 704 661	15 066 563
c. Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	9 948 270	92 600	423 945
Mutations de l'exercice:			
Actées	1 222 698	1 491 259	300 598
Reprises	-225 215	0	-170 389
Annulées	-262 601	0	0
Au terme de l'exercice	10 683 152	1 583 859	554 154
d. Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	207 995	75 000	0
Mutations de l'exercice	-207 995	0	0
Au terme de l'exercice	0	75 000	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c) - (d)	80 262 294	52 045 802	14 512 409
2. Crédits			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	546 397	748 696	270 053
Mutations de l'exercice:			
Additions	0	0	5 006
Remboursements	-7 771	0	-1
Différences de change	-266	-23 677	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	538 360	725 019	275 058
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	250 000	0	0

ANNEXE

V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement	par filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Fonds propres	Résultat net (en milliers d'unités monétaires)
		Nombre	%				

A. Participations dans des entreprises liées

Industrie							
Recticel, Bruxelles TVA 405-666-668	ord. priv. VVPR	12 481 823 6 455 389 253 881	70,05	0,03	31.12.94	BEF	7 131 961 514 246
Non-ferreux							
Union Minière, Bruxelles TVA 401-574-852	ord. VVPR	10 546 084 963 480	46,51	3,68	31.12.94	BEF	21 114 974 -1 394 000
Services							
Tractebel, Bruxelles TVA 403-239-886	ord. AFV	3 498 685 307 879	27,63	9,58	31.12.94	BEF	81 316 868 9 789 805
Genfina, Bruxelles TVA 435-084-986	ord.	3 660	60,00		30.06.94	BEF	6 205 421 480 928
Filiales financières							
"TCI" Tanks Consolidated Investments, Nassau-Bahamas	Cat. A de GBP 1 Cat. B de BEF 1	90 480 000 000	90,00 100,00	10,00	31.12.94	BEF	437 867 -6 559
"GIF", Luxembourg	ord.	390 000	97,50	2,50	31.12.94	BEF	899 889 -26 065
"GIF", Curaçao-Antilles Néerlandaises	ord.	4 013	100,00		31.12.94	NLG	469 792 -72 225
"GIF", Rotterdam-Pays-Bas	ord.	4 078	100,00		31.12.94	NLG	60 768 -6 572
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles TVA 427-646-274	ord.	1 699 977	100,00		31.12.94	BEF	18 103 395 130 692
Belgatel (en liq.), Bruxelles TVA 430-510-348	ord.	2 140 000	100,00		31.12.94	BEF	60 739 3 094
Sogenbel, Bruxelles TVA 436-443-877	ord.	31 500	96,92	3,08	30.06.94	BEF	239 630 489
Centrans, Rotterdam-Pays-Bas	ord.	2 500	100,00		31.12.94	NLG	-48 823 -54 152
"CEDEE" Compagnie Européenne pour le Développement Électrique et Electronique, Bruxelles TVA 427-337-062	ord.	312 656	99,99	0,01	31.12.94	BEF	1 786 086 100
Union Financière et Industrielle "U.F.I.", Liège TVA 402-305-601	ord.	4 998 541	99,98		31.12.94	BEF	-238 489 -5 809
"Finoutremer" Compagnie Financière Européenne et d'Outre-Mer, Bruxelles TVA 403-227-217	ord.	705 193	55,16	1,47	31.12.94	BEF	4 660 480 466 622
CIG-Intersys Group, Bruxelles TVA 434-292-952	ord.	605 000	55,00		31.12.94	BEF	27 817 3 415

V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)

Dénomination et siège	Espaces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement		par filiales %	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)
		Nombre	%				

Autres participations

Société Générale de Belgique, Japon C° Ltd Tokyo-Japon	ord.	500	100,00		31.12.94	JPY	34 291	421
Avrupa Turk Yatirim Bankasi A.S., Istanbul-Turquie	ord.	19 605	3,20		31.12.94	TRL	90 831 000	123 000
Banque Indosuez Générale Euro Turk A.S., Istanbul-Turquie	ord.	2 066 404	1,03		31.12.94	TRL	40 463 000	-171 952 000
"SIBL" Société d'Investissement du Bassin Liégeois, Liège TVA 450-953-889	ord. parts de Fondateur	41 599 0 41 599	100,00 50,00		31.12.94	BEF	423 052	7 052
"SEL" Société Espace Léopold, Bruxelles TVA 435-890-977	act. "A"	3 320	16,60	33,40	31.12.93	BEF	254 785	39 357
De Coene (en liq.), Courtrai TVA 405-327-861	ord.	81 250	22,39	77,25	31.12.94	BEF	-651 894	-147

B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation**Industrie**

ARBED, Luxembourg	ord. priv. sans droit de vote	926 297 440 000	15,87		31.12.94	LUF	45 136 707	453 036
-------------------	-------------------------------------	--------------------	-------	--	----------	-----	------------	---------

Services financiers

Générale de Banque, Bruxelles TVA 403-199-702	ord. VVPR	3 890 301 503 707	29,37	0,37	31.12.94	BEF	86 534 678	8 206 749
Fortis AG, Bruxelles TVA 403-249-586	ord. WVPR warrants	6 700 993 92 324 162 864	19,19	0,03	31.12.94	BEF	50 594 520	5 574 503
"BELFIN" Compagnie Belge pour le Financement de l'Industrie, Bruxelles TVA 420-479-855	ord. lib. 25%	100 000	10,00	13,00	31.12.94	BEF	552 212	4 671

Autres participations

Coficem, Paris-France	act.	197 000	5,00		31.12.93	FRF	538 673	26 349
"SPE" Sociedade Portuguesa de Empreendimentos, Lisbonne-Portugal	ord. de PTE 1 000	85 907	1,72	0,87	31.12.94	PTE	410 810	-2 135 825
Sybetra, Charleroi TVA 400-398-281	Priv. "S"	181	0,00	8,53	31.12.93	BEF	233 185	92 356
Accor, Evry-France	act. de FRF 100	2 894 290	11,59		31.12.93	FRF	12 793 000	400 000

ANNEXE

V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement	par filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net (en milliers d'unités monétaires)
Nombre	%						

C. Principaux autres titres de portefeuille

CFE, Bruxelles TVA 400-464-795	ord.	8 768	0,75	31.12.94	BEF	4 349 925	487 272	
Fibelpar, Charleroi TVA 414-752-204	ord. priv.	7 222 084 5 493	5,51 -	12,56	30.06.94	BEF	28 066 636	1 815 165
Elf Aquitaine, Courbevoie-France	act.	3 600 000	1,36	31.12.93	FRF	46 606 000	2 041 304	
Sambrinvest, Charleroi TVA 427-908-867	ord. "B"	1 500	7,50	7,50	30.06.94	BEF	212 072	24 213
Nivelinvest, Court-Saint-Etienne TVA 430-636-943	ord. "B"	3 000	15,00	10,00	30.06.94	BEF	23 131	2 386
Siparex Participations, Fribourg-Suisse	ord. "A"	5 990	1,91	31.03.94	CHF	15 526	-575	
"BATC" Brussels Airport Terminal Cy, Bruxelles TVA 433-137-365	ord.	52 501	6,56	31.12.93	BEF	2 687 649	69 144	
Amorim Investmentos E Part., Lourosa-Portugal	act. PTE 1 000	3 333 333	6,84	31.12.94	PTE	67 053 877	727 500	
LGA, Luxembourg	ord.	220 000	50,00	31.12.93	LUF	5 478 521	-21 492	
Flanders Expo, Gand TVA 427-328-649	ord.	100	1,32	3,95	31.12.93	BEF	761 777	27 176

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	1 358 442	1 413 756
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	1 360 042	1 515 356
Montant non appelé	-1 600	-101 600
Titres à revenu fixe	894 423	13 734
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis:	308 495	245 213
• de plus d'un mois à un an au plus	0	245 213
• d'un mois au plus	308 495	0

VII. COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers de BEF)

	Exercice
Charges à reporter	12 121
Intérêts courus non échus	56 205

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Montants (en milliers de BEF)	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
• Au terme de l'exercice précédent	53 571 384	
• Modifications au cours de l'exercice:		
Attribution gratuite d'une part de réserve pour 10 parts de réserve existantes	5 357 139	6 418 279
• Au terme de l'exercice	58 928 523	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Parts de réserve ordinaires	52 453 534	62 843 516
Parts de réserve VVPR	6 474 989	7 757 553
		70 601 069
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	50 530 368	
Au porteur	20 070 701	
E. Capital autorisé non souscrit	5 000 000	

G. La structure de l'actionnariat de la Société Générale de Belgique se trouve reproduite au point XXII ci-après.

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

(en milliers de BEF)

	Exercice
Provisions pour engagements	319 780
Provisions pour risques divers	1 281 620

ANNEXE

X. ETAT DES DETTES

(en milliers de BEF)

	Dettes (ou partie de dettes)		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle			
Dettes financières			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	400 000	0
5. Autres emprunts	36 698	73 396	0
Autres dettes	0	0	141 137
Total	36 698	473 396	141 137
			Exercice
C. Dettes fiscales, salariales et sociales			
1. Impôts			
b) Dettes fiscales non échues			53 413
c) Dettes fiscales estimées			41 000
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales			167 435

XI. COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers de BEF)

		Exercice
Charges à imputer		62 697
Produits à reporter		37 420
Intérêts courus non échus		68 631

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de BEF, sauf C.1.)

		Exercice	Exercice précédent
		95	91
C.1. Effectif moyen du personnel			
Ouvriers	6	6	
Employés	56	54	
Personnel de direction	31	29	
Autres	2	2	
C.2. Frais de personnel			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	284 137	245 657	
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	68 577	63 689	
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	33 611	21 795	
d) Autres frais de personnel	1 477	7 046	
D. Réductions de valeur			
2. Sur créances commerciales actées	5	0	
F. Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	83 037	63 640	
Autres	0	42	

XIII. RESULTATS FINANCIERS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Autres produits financiers		
Différences de change	150 817	601 358
Ecarts de conversion des devises	63 182	12 069
Intérêts et primes sur instruments financiers	105 024	712 620
Commissions et produits divers	13 973	0
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	88 319	7 181
Reprises	-9 712	-29 652
D. Autres charges financières		
Provisions à caractère financier		
• Constituées	35 930	0
• Utilisées et reprises	-35 930	0
Différences de change	255 061	832 953
Ecarts de conversion de devises	86 062	3 530
Intérêts et primes sur instruments financiers	144 868	893 204
Commissions et charges diverses	42 366	0

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

(en milliers de BEF)

	Exercice
A.1. Impôts sur le résultat de l'exercice	20 000
a) Impôts et précomptes dus ou versés	167 510
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	-167 510
c) Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	20 000
B. Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés et dividendes immunisés (A.R. 15 & 150)	4 947 000
Plus-values non taxables, réductions de valeur et moins-values non admises	2 755 000
Provisions non taxables et dépenses diverses non admises	657 000

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte:		
1. à l'entreprise (déductibles)	42 258	87 587
2. par l'entreprise	29 272	24 369
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de:		
1. Précompte professionnel	120 890	100 773
2. Précompte mobilier	972 243	914 998

ANNEXE**XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(en milliers de BEF)

	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	2 911 600
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan	
Prêts cédés avec recours	691 291
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	
Divers "puts" émis	60 000
Engagements fermes d'acquisition d'immobilisations financières	3 434 808
Engagements importants de cession d'immobilisations	
Divers "calls" émis	916 000
Marchés à terme	
Devises achetées (à recevoir)	2 649 967
Devises vendues (à livrer)	2 648 906

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

Le personnel jouit d'une garantie de ressources de retraite et de survie basée sur l'ancienneté ainsi que sur sa rémunération de fin de carrière. Des polices d'assurance de groupe couvrent ces garanties.

Les réserves mathématiques sont recalculées annuellement.

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers de BEF)

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières	80 800 654	80 132 389	52 770 821	46 510 490
participations	80 262 294	79 585 992	52 045 802	45 761 794
crédences: autres	538 360	546 397	725 019	748 696
2. Crédences	6 694 304	20 590 000	99 511	83 726
à plus d'un an	0	0	5 425	5 425
à un an au plus	6 694 304	20 590 000	94 086	78 301
3. Placements de trésorerie	156 511	86 023		
actions	156 511	86 023		
4. Dettes	12 567 191	7 699 724	145 670	959 708
à plus d'un an	136 843	136 843	73 396	111 630
à un an au plus	12 430 348	7 562 881	72 274	848 078
5. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	2 911 600	3 005 057		
7. Résultats financiers				
Produits				
des immobilisations financières	2 461 290	3 920 505		
des actifs circulants	568 615	1 008 181		
autres produits financiers	6 568	2 970		
Charges				
des dettes	756 086	1 743 579		
autres charges financières	9 677	7 293		
8. Cession d'actifs immobilisés				
Moins-values réalisées	0	207		

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

(en milliers de BEF)

		Exercice
a) Les administrateurs et gérants		
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable:		62 884

ANNEXE

XX. RESUME DES REGLES D'EVALUATION PREVUES POUR LES INVENTAIRES PRESCRITS PAR L'ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 JUILLET 1975

I. Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations convertibles ou non sont amortis en cinq ans. Les frais de conversion sont pris en charge dans l'exercice où ils auront été exposés.

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis, c'est-à-dire:

• Constructions	3,- % l'an;
• Transformations aux bâtiments occupés	10,- % l'an;
• Matériel d'informatique	33,- % l'an;
• Autres matériels	20,- % l'an;
• Mobiliers	10,- % l'an;
• Coffres-forts	5,- % l'an.

Les frais accessoires, dont notamment la T.V.A. non déductible, sont amortis dans l'exercice durant lequel ils ont été supportés, à l'exception de ceux afférents aux voitures automobiles qui sont amortis au même rythme que la valeur d'investissement.

III. Immobilisations financières

Participations et autres valeurs de portefeuille

Sauf pour les titres détenus au 31 décembre 1977, dont la valeur d'inventaire historique a fait l'objet au cours de l'exercice transitoire 1977, d'un aménagement en vertu de la dérogation obtenue de l'Autorité de contrôle, les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée, de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'Annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée.

Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Comme précédemment, la pratique constante demeure de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

Créances

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. Les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

IV. Crédits à plus d'un an et créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au dernier cours de change de l'exercice.

Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créances à plus d'un an.

V. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

VI. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment:

- les grosses réparations ou gros entretiens;
- les risques découlant d'avances ou de garanties;
- d'autres risques, s'il y a lieu.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

VII. Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

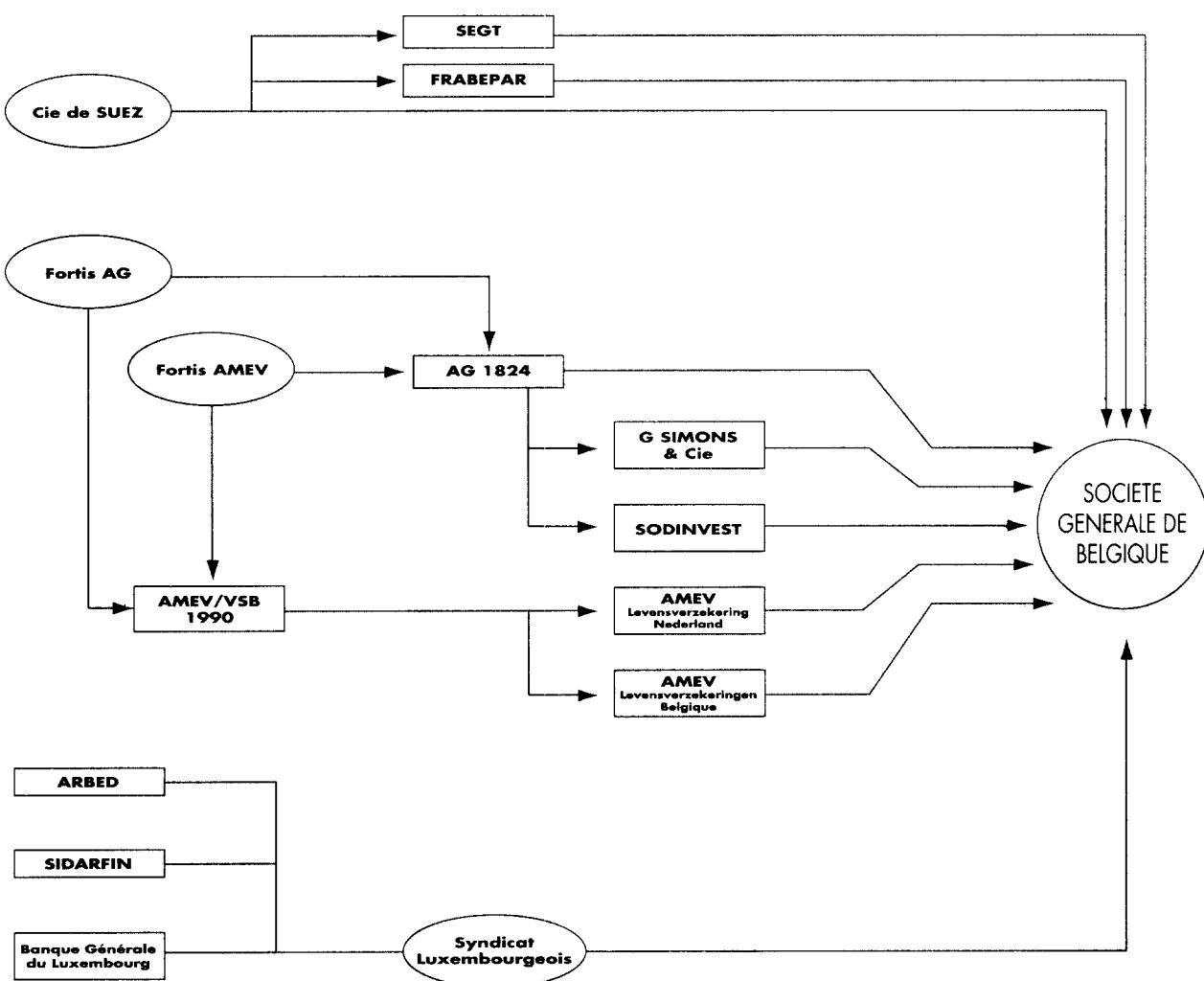
Ces dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

XXI. AU COURS DE L'EXERCICE 1994, LA GENERALE A CONFIE A SES COMMISSAIRES-REVISEURS DIVERSES MISSIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL

La rémunération afférante à ces prestations hors mandat s'est élevée à:

BEF 160 100 pour Pauwels & Partners

BEF 723 950 pour Tinnemans, Pourbaix, Vaes and Co.

XXII. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1994

ANNEXE

Dénomination des actionnaires directs:			Date de la dernière déclaration reçue art. 4 § 2	Pourcentage
			Loi du 2/3/1989	
Compagnie de SUEZ SA:				61,53%
Compagnie de SUEZ SA	1, rue d'Astorg	75008 PARIS	25.11.94	48,58%
FRABEPAR SA	rue Blanche, 27	1050 BRUXELLES	25.11.94	12,77%
SEGT SA	1, rue d'Astorg	75008 PARIS	25.11.94	0,18%
Fortis AG SA:				11,80%
AG de 1824 SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	11,77%
SODINVEST SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	p.m.
G. SIMONS & Cie SA	Suikerrui 5 - Bus 1	2000 ANTWERPEN	08.04.91	p.m.
AMEV Levensverzekering NV	Archimedeslaan 10	3500 HB UTRECHT	08.04.91	0,01%
AMEV Levensverzekeringen NV	rue de la Loi, 13	1000 BRUXELLES	08.04.91	0,01%
Syndicat Luxembourgeois				2,80%
(agissant de concert avec AG 1824):				
• ARBED SA	19, avenue de la Liberté	2930 LUXEMBOURG	08.04.91	1,02%
• Banque Générale du Luxembourg SA	14, rue Aldringen	1906 LUXEMBOURG	08.04.91	0,72%
• SIDARFIN NV	Kouter, 188	9000 GAND	08.04.91	1,06%

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions des arrêtés royaux des 25 novembre 1991 et 6 mars 1990.

Les comptes annuels consolidés de la Société Générale de Belgique sont intégrés par consolidation dans les comptes consolidés de la Compagnie de Suez, 1, rue d'Astorg à 75008 Paris. Les comptes consolidés de cette société peuvent être obtenus à son siège social.

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 1994

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons procédé à l'examen des comptes annuels au 31 décembre 1994 de la Société Générale de Belgique SA. Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision et recommandations de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Nous avons pu appuyer nos travaux de révision sur une organisation administrative comportant un contrôle interne approprié à la nature et à l'étendue des activités de la société. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés de la société toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Sur base de nos contrôles, nous confirmons que:

- la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration contient les informations requises par la loi, lesquelles concordent avec les données résultant des comptes annuels;
- l'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux statuts et aux lois sur les sociétés commerciales;
- nous n'avons pas connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en infraction avec les lois sur les sociétés commerciales.

En conclusion, nous attestons sans réserve que, à notre avis, les comptes annuels au 31 décembre 1994 de la Société Générale de Belgique SA - dont le total du bilan est de BEF 159.362 millions et dont le bénéfice pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à BEF 7.064 millions - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice de la société, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent et que les justifications données dans l'Annexe sont adéquates.

Le 11 avril 1995

Le Collège des Commissaires-Reviseurs



PRICE WATERHOUSE
Reviseurs d'Entreprises SCC
Représentée par Paul Pauwels



TINNEMANS, POURBAIX, VAES & Co, SCC
Deloitte Touche Tohmatsu International
Représentée par Claude Pourbaix

Adresses multilatérales

Siège social	Participations
<p>Société Générale de Belgique Rue Royale, 30, B-1000 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 507.02.11, Télécopie (32-2) 512.18.95</p>	<p>ACCOR 2, rue de la Mare Neuve F-91021 Evry Cedex, France Tél. (33-1) 60.87.43.20, Télécopie (33-1) 60.77.04.58 Siège administratif: Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, F - 75755 Paris Cedex 15, France Tél. (33-1) 45.38.86.00, Télécopie (33-1) 45.38.85.67</p>
<p>Représentations à l'étranger</p>	<p>ARBED Avenue de la Liberté, 19, L-2930 Luxembourg Tél. (352) 479.21, Télécopie (352) 479.226.75</p>
<p>Hong Kong Société Générale de Belgique clo Tractebel Pacific Ltd Unit F, 10st Floor, United Centre 95, Queensway, Hong Kong Tél. (852) 860.42.00, Télécopie (852) 528.09.36</p>	<p>FINOUTREMER Rue Royale, 30, B-1000 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 510.02.64, Télécopie (32-2) 510.02.69</p>
<p>Japon/Corée Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd. Imperial Tower 9A-2, 1-1-1 Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon Tél. (81-33) 593.07.65, Télécopie (81-33) 593.07.66</p>	<p>FORTIS AG Boulevard E. Jacqmain, 53, B-1000 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 220.81.11, Télécopie (32-2) 220.81.50</p>
<p>République Populaire de Chine Société Générale de Belgique Beijing Representative Office Zijin Guest House 3-21, Chongwenmen Xidajie Beijing 100005, République Populaire de Chine Tél. (86-10) 512.71.57, Télécopie (86-10) 512.71.58 Telex 085-211179 gener cn</p>	<p>GENERALE DE BANQUE Montagne du Parc, 3, B-1000 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 516.21.11, Télécopie (32-2) 516.42.22</p>
<p>Zaïre Société Générale de Belgique B.P. 249, Kinshasa 1, Zaïre Tél. (243-12) 33170-33171, Télécopie (243-12) 33171 Telex 0982-21215 sgmkin zr</p>	<p>RECTICEL Avenue des Pléiades, 15, B-1200 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 775.18.11, Télécopie (32-2) 775.19.90</p>
	<p>SAGEM 6, avenue d'Iena, F-75783 Paris Cedex 16, France Tél. (33-1) 40.70.63.63, Télécopie (33-1) 47.20.39.46</p>
	<p>TRACTEBEL Place du Trône, 1, B-1000 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 510.71.11, Télécopie (32-2) 510.73.88</p>
	<p>UNION MINIERE Gulledelle, 92, B-1200 Bruxelles, Belgique Tél. (32-2) 778.81.11, Télécopie (32-2) 778.89.00</p>